

## Wootwist, l'IA au service de l'apprentissage

■ L'entreprise Melodia Productions a développé un simulateur conversationnel permettant de créer des scénarios interactifs. *Page 5*

## La cocotte Le Creuset, star des plateaux



■ Fabriquée depuis toujours dans l'Aisne, la cocotte Le Creuset célèbre ses 100 ans. Un anniversaire marquant, qu'elle fête en jouant les stars sur Netflix. *Page 7*

## Polymoulages a inauguré sa nouvelle usine

■ Bruno et Christelle Giannini ont relancé leur activité sur leur ancien site à Bazeilles, moins d'un an après leur incendie dévastateur. *Page 6*

## Hôpital américain : 100 ans d'excellence pédiatrique

■ Fruit d'un lien unique entre les États-Unis et la France, une cérémonie a célébré le siècle d'existence de l'hôpital rémois des enfants. *Page 10*

## Portrait

■ L'Ardennais Vincent Contal. *Page 24*

11 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 12 à 22

## Jean Rousseau, manufacture au geste sur-mesure

La manufacture de luxe Jean Rousseau accueillera 200 personnes à cinq ans sur son nouveau site de Sainte-Savine sur le Parc du Grand Troyes. Après Pelousey, près de Besançon, et la Hongrie, la manufacture savinienne sera la troisième unité de production. Alors que les bâtiments sortent de terre pour une livraison fin d'année, déjà 26 collaboratrices ont été recrutées avec, pour certaines d'entre elles, un savoir-faire utile dans le textile. Quand Jacques Bordier a racheté une manufacture en perte de vitesse du côté de Besançon il y a 25 ans, il voulait agir sur les marchés internationaux. Repositionnée, il a fait de la société un fleuron du travail du cuir sur les marchés très haut de gamme. Jean Rousseau est une entreprise familiale qui se développe avec des filiales et des boutiques dans tous les pays et qui fait du monde son terrain de jeu. « En réalité, Jean Rousseau est autant une société de services qu'une société de développement et de fabrication d'articles, j'y tiens beaucoup. Nous sommes optimistes. Nous sommes une toute petite maison et notre marché, c'est le monde ! » souligne, enthousiaste, Jacques Bordier, président de la Maison Jean Rousseau.



Page 3 Le site troyen accueillera l'activité maroquinerie de la manufacture.

## Télétravail et flexibilité : le boom des bureaux partagés

L'offre de bureaux flexibles n'a jamais été aussi importante à Reims. Les centres d'affaires se multiplient dans la cité des Sacres et autour, notamment à Bezzannes, où trois centres se trouvent à quelques mètres les uns des autres. Et plutôt que concurrents, ils préfèrent se voir comme complémentaires. Exemple avec Regus, marque du groupe IWG, leader mondial des centres d'affaires (3 500 dans 120 pays), qui après son centre de Clairmarais, a investi de nouveaux locaux à Bezzannes, dans l'imposant bâtiment Zash, désigné par l'architecte concepteur du Mucem de Marseille, Rudy Ricciotti. « Nous avons ouvert en octobre 2024 en étant tout de suite complets à 100% », indique Sarah

Kack Kack, Directrice des deux centres d'affaires rémois. Moderne, original et avec une véritable signature architecturale, il est surtout aux pieds de la gare TGV et entouré de services. À l'intérieur, le plateau de plus de 1 000 m<sup>2</sup> peut accueillir jusqu'à 160 postes de travail. Au centre-ville de Reims, les centres d'affaires privilégient eux-aussi la proximité avec la gare, comme Office Station, à 5 minutes à pied dans le quartier Clairmarais. Ouvert en février 2024, le centre communique sur sa grande flexibilité : « Tout est possible », fait savoir Elodie Gauthé, Directrice.

Page 4

**IMPACT  
MAXIMAL  
VISIBILITÉ  
TOTALE**  
Optez pour la une,  
soyez  
incontournable



03 26 08 38 30

R 28302 - 8123 - 2€  
3 760149 520018

**DES// FESTIVAL  
ENTREPRENEURS**

Un événement  
CCI MARNE  
ARDENNES  
1<sup>er</sup> ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

**14 - 15  
MAI 2025**

12 rue André Huet  
Reims

**Découvrez la  
PROGRAMMATION**

Et réservez votre place !

## Le volume des ventes dans le commerce de détail



## Le volume des ventes se replie principalement dans le commerce de détail

En février 2025, le volume des ventes se replie dans le commerce de détail hors automobiles et motocycles (-0,3 % après +0,9 %). Ce repli s'explique principalement par la contraction des ventes dans les magasins spécialisés (-0,4 % après +1,7 %) et, dans une moindre mesure, par une nouvelle baisse des ventes hors magasin (-0,6 % après -0,8 %). Au sein des magasins spécialisés, le volume des ventes baisse en particulier dans les « autres commerces de détail (produits pharmaceutiques, habillement, chaussures, etc.) » (-1,0 % après +2,1 %) et dans les « autres équipements du foyer (ventes de meubles, d'électroménager, de quincaillerie, etc.) » (-0,8 % après +2,1 %). (INSEE)

## La production dans l'information-communication



## Sur un mois, la production baisse dans de nombreux secteurs

En février 2025, la production se replie d'abord dans l'information-communication (-1,1 % après +1,9 %), du fait notamment de l'édition (-5,4 % après +3,5 %) et des services d'information (-4,8 % après +4,0 %). Elle se replie également dans les activités de services administratifs et de soutien (-0,8 % après +1,2 %), les activités spécialisées, scientifiques et techniques (-0,5 % après +1,3 %) et dans l'hébergement-restauration (-1,1 % après +0,3 %). Au contraire, elle se redresse dans les transports et l'entreposage (+1,2 % après -4,1 %) portés notamment par le transport aérien, et dans les activités immobilières (+1,6 % après -0,8 %). Enfin, la production accélère dans les arts, spectacles et activités récréatives (+2,3 % après +0,2 %). (INSEE)

## Les soldes d'opinions des chefs d'entreprise



## Les soldes d'opinion sur les perspectives d'activité sont quasi stables

En avril 2025, les chefs d'entreprise dans les services portent un jugement presque identique qu'au mois précédent sur leurs perspectives d'activité. Les soldes relatifs à la demande prévue et à l'activité prévue sont quasi stables, au-dessous de leur moyenne ; celui sur les perspectives générales d'activité est quasi stable, à sa moyenne. Le solde sur l'activité passée progresse quant à lui nettement, sans pour autant rejoindre son niveau moyen. Les soldes sur les prix de vente passés et prévus augmentent de nouveau et s'éloignent de leur moyenne respective. Le solde relatif à l'incertitude économique ressentie baisse nettement. Le solde d'opinion relatif à l'évolution des effectifs passés se replie, tandis que celui concernant leur évolution prévue s'améliore de nouveau. (INSEE)

baromètre

## Aller au-devant des chefs d'entreprise



François Nicente de Reims Business et Dominique Hautem, président de la Chambre de Métiers de la Marne sont venus échanger avec les entrepreneurs.

Reims Business et la CMA unissent leurs compétences pour aller au-devant des chefs de petites et moyennes entreprises lors de rencontres dédiées, avec comme objectif de mieux faire connaître les aides dont ils disposent. « Une des missions de Reims Business est d'être une porte d'entrée pour les entreprises du territoire, en particulier les TPE et PME », explique François Nicente, chef de projet Reims Business. « Nous avons un volet "soutien économique", avec une offre que nous portons directement, et une autre pour laquelle nous jouons un rôle de relais, de porte d'entrée, vers des partenaires comme la Région Grand Est - qui est un peu chef de file sur le soutien économique. Notre offre est à « 360 degrés ». On peut accompagner, par exemple, la recherche de locaux professionnels en lien avec les agents immo-

biliers spécialisés. Nous portons aussi la commercialisation de parcs d'activité, donc de foncier. Même si ce foncier devient rare, nous restons apporteurs de solutions », poursuit-il, encourageant les entreprises à pousser la porte de l'organisme rémois ou à venir à la rencontre des équipes de Reims Business lors d'événements organisés tout au long de l'année.

## SE FORMER À L'IA

Pour la Chambre de Métiers, l'objectif est de rappeler les services qu'offrent l'organisme consulaire, trop souvent délaissé par les artisans selon les mots du Président marnais, Dominique Hautem. « Les artisans devraient plus s'approprier la Chambre des Métiers. Aujourd'hui, un artisan ne peut plus, comme mon grand-père, travailler tranquillement dans son atelier. Il y a désormais des obligations, des normes,

beaucoup de réglementations, notamment juridiques. Un artisan ne peut plus se permettre d'avancer seul », insiste Dominique Hautem. La Chambre des Métiers a en effet comme mission d'accompagner l'entreprise, depuis sa création, jusqu'à son développement mais aussi l'apprentissage, le recrutement, et même la transmission. Si un artisan rencontre aussi des difficultés, il peut (et doit !) se tourner vers les services de la CMA. Et puis, il y a le sujet de la formation, auquel tient particulièrement le président de l'organisme marnais. « Nous vivons dans un monde qui change à une vitesse incroyable. En moins de deux siècles, il y a eu la vapeur, l'électricité, l'ordinateur, l'intelligence artificielle... Et ça aussi, il faut l'intégrer. Il faut absolument se former », fait savoir Dominique Hautem.

N.D.

## Ils bougent



## 4 NOMINATIONS AU COMITÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE DE LA BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

Marc THIRION (photo) prend la tête d'un nouveau Pôle Finances et Engagements, en tant que Directeur Général Adjoint et Dirigeant Effectif, avec la responsabilité directe de la Direction Financière et de la Direction des Engagements, dirigée par Doris EHRMANN.

Isabelle LAURENT prend la Direction du Secrétariat Général, embarquant la Direction des Contrats, la Direction des Paiements, le Juridique et les Achats. Elle demeure, bien entendu, Dirigeante Effective.

Raphaël DUBS élargira son périmètre en prenant sous sa responsabilité, outre la Direction de la Communication, la Direction de l'Impact et du Développement Durable et le Département Engagement Coopératif et Sociétariat. Enfin, Christophe DESCOS, ancien mandataire Caisse d'Epargne Normandie et riche d'une belle expérience au sein du Groupe BPCE et des Banques Populaires, rejoint la BPALC en tant que Directeur Général Adjoint, en charge de la Direction de l'Exploitation Entreprises et Marchés Spécialisés.

## RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES



Contactez

Eric Bohn

03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com

AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS  
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

# Jean Rousseau, la manufacture au geste sur-mesure

**Entreprise.** Les travaux avancent sur le Parc du Grand Troyes pour accueillir la manufacture de maroquinerie de luxe, dès 2026.



La présentation de la future manufacture Jean Rousseau avec son président, Jacques Bordier.

Quand Jacques Bordier a racheté une manufacture en perte de vitesse du côté de Besançon il y a 25 ans, il voulait agir sur les marchés internationaux. Repositionnée, il a fait de la société un fleuron du travail du cuir sur les marchés très haut de gamme. Jean Rousseau est une entreprise familiale qui se développe avec des filiales et des boutiques dans tous les pays et qui fait du monde son

terrain de jeu.

À Troyes, le site occupe 2 200 m<sup>2</sup> avec une extension possible de 500 m<sup>2</sup> sur une emprise de 13 000 m<sup>2</sup>. « L'idéal serait de pouvoir emménager avant la fin de l'année et de profiter des fêtes de fin d'année pour nous installer ». L'arrivée de Jean Rousseau à Sainte-Savine, sur le parc de Grand Troyes sera donc le cadeau de Noël, tant pour la société familiale qui ouvrira son troisième

site de production, que pour l'économie locale. La maison qui a des boutiques dans les grandes villes mondiales dispose aujourd'hui d'un site de production à Pelousey près de Besançon et en Hongrie depuis 2001.

Il fera aussi passer de belles fêtes à ses nouveaux employés dont 26 apprennent depuis quelques mois les gestes de la maroquinerie de luxe. « Pour réussir, il faut être capable de monter en compétence. Le minimum c'est un an et il faut six ans pour être vraiment compétent dans tous les aspects du métier », précise Jacques Bordier le président de la Maison, qui annonce déjà 200 personnes sur le site aubois dans cinq ans au maximum pour travailler sur l'activité maroquinerie.

## UNE IMPLANTATION IMPORTANTE POUR L'ÉCONOMIE LOCALE

Les bâtiments comprendront une partie bureaux pour l'administratif, un atelier pour les machines silencieuses. « Les machines bruyantes avec les presses de découpe du cuir seront dans un bâtiment séparé pour éviter l'exposition des employés au bruit », complète Corentin Lannic, directeur technique de la Manufacture lors d'une visite de chantier fin avril. Une implantation qui réjouit tant Arnaud Magloire, maire de

Sainte-Savine que François Baroin, président de Troyes Champagne Métropole qui, avec Business Sud Champagne, a su convaincre la famille Bordier d'une implantation auboise : « Quand une entreprise familiale avec des capitaux français, attachée à l'hexagone, choisit Troyes pour investir dans la durée sur des unités de production c'est un engagement dans la durée. Le contexte est difficile et c'est un privilège d'offrir quelque 200 emplois à terme, avec d'ores et déjà des collaboratrices en reconversion ou en insertion profes-

sionnelle. On se dit qu'on est collectivement un peu utile ».

Une utilité que Jacques Bordier met au service du développement de son entreprise, au local comme à l'international : « En réalité, Jean Rousseau est autant une société de services qu'une société de développement et de fabrication d'articles, j'y tiens beaucoup. Nous sommes optimistes. Nous sommes une toute petite maison et notre marché, c'est le monde ! »

MARIE-BÉATRICE PADIRAC



Le point sur le chantier de construction avec Jacques Bordier, président de Jean Rousseau, François Baroin, président de TCM et Arnaud Magloire, maire de Sainte-Savine.

## « Notre marché, c'est le monde »

**Entretien avec Jacques Bordier, président de la Maison Jean Rousseau reprise il y a 25 ans et qui rayonne à l'international sur les marchés du luxe en horlogerie, maroquinerie et accessoires.**

**Comment qualifiez-vous la Maison Jean Rousseau ?**

**Jacques Bordier :** Nous sommes une manufacture et nous fabriquons la plupart de nos composants. À Pelousey, nous travaillons le cuir, nous y avons nos services de développement, de prototypes, de production et de service après-vente. Le travail à la main est très important. J'y tiens, en particulier dans l'univers horloger qui est notre premier métier. C'est ainsi que les grands horlogers comme Patek Philippe, Vacheron Constantin le conçoivent. La manufacture, c'est la main et le geste.

**Jean Rousseau travaille les peaux et dispose de sa propre unité de traitement des cuirs.**

**Quelle est votre position et votre éthique sur l'utilisation du cuir ?**

**Jacques Bordier :** En 2014, nous avons sorti une gamme vegan, mais la demande reste peu fréquente en boutique. Les peaux proviennent d'animaux d'élevage. Par exemple, pour l'alligator, nous prélevons des œufs dans la nature, les élevons dans les fermes et chaque année, nous remettons 10 % des animaux dans la nature pour repeupler. Grâce à cette activité, les milliers et milliers d'hectares des bayous de Louisiane, sont entretenus par les propriétaires, c'est une source économique pour eux. Sans cette régulation des animaux sauvages, ce serait un véritable carnage et il n'y en aurait plus. Je pense que l'Afrique devrait s'inspirer du modèle américain.

**Vous intervenez sur les marchés de l'horlogerie haut de gamme, la maroquinerie, les accessoires. Comment se comporte le marché du luxe ?**

**Jacques Bordier :** Même dans le luxe, le contexte est compliqué. LVMH a annoncé des chiffres du premier trimestre en recul et j'ai lu qu'une autre grande maison de luxe à des ventes en recul de 14 %. La Maison Jean Rousseau réalise 25 % de son activité pour sa marque propre et 75 % sur donneurs d'ordre. Si leurs ventes sont en baisse, nos commandes seront en baisse.

**Quelle activité sera implantée sur le Parc du Grand Troyes ?**

**Jacques Bordier :** 97 % de notre chiffre d'affaires se fait à l'international, avec la Suisse, la Chine, le Japon,

l'Angleterre et les États-Unis. C'est une particularité pour notre entreprise. Souvent les PME se développent d'abord sur leur territoire national. Avec la manufacture de Troyes, ces chiffres vont un peu changer. Le site accueillera l'activité maroquinerie et nous y fabriquerons des articles que nous développerons pour une marque française destinée au marché français. Notre chiffre d'affaires réalisé en France devrait ainsi augmenter.

**Le contexte international avec les surtaxes américaines vous impacte-t-il ?**

**Jacques Bordier :** La Chine, qui représente 25 % des marchés du luxe, est à la peine. Nous sommes un peu plus inquiets avec le marché américain qui était encore porteur en 2024 et qui risque d'être perturbé.

Pour autant, concernant les surtaxes, nous avons aujourd'hui une cinquantaine d'artisans qui travaillent en dehors de l'Europe. Nous avons une filiale en Hongrie, au Japon, en Angleterre, aux États-Unis et en 2020, en Chine. Nous avons des artisans qui, sur l'ensemble de nos filiales, sont capables de réaliser des articles complets à la demande en sur-mesure.

À New-York, nous avons une équipe de vingt artisans. Donc, je dirais que ce pourrait presque être une opportunité pour nous, si certains clients ne veulent pas payer la surtaxe, de faire fabriquer les articles sur place. Nous sommes très confiants quant au développement sur le long terme, sinon, nous n'aurions pas fait cet investissement.

MBP

**Coworking.** L'offre de bureaux flexibles n'a jamais été aussi importante à Reims. Les centres d'affaires se multiplient dans la cité des Sacres et autour, notamment à Bezannes, où trois centres se trouvent à quelques mètres les uns des autres. Et plutôt que concurrents, ils préfèrent se voir comme complémentaires.

# Télétravail et flexibilité : le boom des bureaux partagés



Regus a inauguré ses nouveaux locaux en octobre 2024. Des espaces sont encore disponibles, comme ici, avec un accès sur un des extérieurs.

Le covid a accéléré le changement du rapport au travail, aussi bien pour les chefs d'entreprise que pour les salariés. Le recours au télétravail est entré dans les mœurs et avec lui, une nouvelle manière de « consommer » l'immobilier. Avec les nouvelles pratiques, les centres d'affaires se sont multipliés, proposant des offres flexibles de bureaux. Exit le fait de devoir supporter la gestion et les charges de locaux trop coûteux et à moitié remplis, l'objectif est de se recentrer sur l'activité et le développement commercial. Pour cela, rien de tel que d'avoir un lieu fermé mais dimensionné au nombre de collaborateurs présents, une salle de réunion à disposition et parfois même le café et les photocopies comprises dans l'offre. À la journée, la semaine, au mois ou à l'année, tout est désormais possible. Ce que privilégient ces nouveaux entrepreneurs itinérants ? La

localisation et les services proposés.

Exemple avec Regus, marque du groupe IWG, leader mondial des centres d'affaires (3 500 dans 120 pays), qui après son centre de Clairmarais, a investi de nouveaux locaux à Bezannes, dans l'imposant bâtiment Zash, dessiné par l'architecte concepteur du Mucem de Marseille, Rudy Ricciotti. « Nous avons ouvert en octobre 2024 en étant tout de suite complets à 100% », indique Sarah Kack Kack, Directrice des deux centres d'affaires rémois. Il faut dire que le lieu a tout pour lui. Moderne, original et avec une véritable signature architecturale, il est surtout aux pieds de la gare TGV et entouré de services. À l'intérieur, le plateau de plus de 1 000 m<sup>2</sup> peut accueillir jusqu'à 160 postes de travail.

Avec d'immenses baies vitrées et un rooftop donnant sur la montagne de Reims, un accueil et la gestion du courrier, les prestations haut-

de-gamme parlent d'elles-mêmes. « À 95 %, les entreprises sont là, à l'année, pour un bail d'un an renouvelable. Elles ne veulent plus du bail « 3/6/9 », trop contraignant. La solution de bureaux en centre d'affaires est idéale pour ceux qui ouvrent une agence par exemple et qui, quand ils grandiront, iront investir dans de l'immobilier d'entreprise. » (voir encadré)

## SORTIR DE L'ISOLEMENT TOUT EN FAISANT DU BUSINESS

Cette opportunité est aussi saisie par des grands groupes qui relocalisent leurs salariés en attendant de réaliser des travaux d'ampleur dans leurs locaux. Ce qui a été le cas avec Covea (groupe d'assurance mutuelle) qui a eu besoin d'installer 90 de ses collaborateurs pendant sept mois. « Nous avons répondu au besoin de ce client avec une grande flexibilité, en travaillant avec un bureau d'études pour adapter les espaces », souligne Sarah Kack Kack.

Mais au-delà des questions d'aménagement, c'est surtout la dimension humaine qui est mise en avant. « Nous avons deux typologies de personnes que nous recevons : d'une part les grands comptes qui installent leurs salariés en région, de l'autre des agences de quelques collaborateurs. Ce modèle a l'avantage de sortir les chefs d'entreprise et les salariés de l'isolement qu'ils peuvent trouver en télétravail », souligne Sarah Kack Kack. Pour elle, ces lieux de travail partagés favorisent également l'interaction : « Cela apporte une émulation entre les différentes personnes quand elles sortent de leur bureau et se croisent dans les espaces communs, ce qui peut déboucher sur du business. » Complémentaire, l'offre l'est aussi avec ses voisins du Village by CA :

« Typiquement, une start-up qui a fini son accompagnement de deux ans au Village, une fois qu'elle commence sa montée en puissance, n'a plus qu'à traverser la rue pour venir trouver des espaces de travail chez nous ! » Avec le départ des équipes de Covea, le centre Regus de Bezannes est plein à 60%. Celle qui dirige également le réseau Dynamique Grand Est, un club d'entrepreneurs, voit encore plus loin pour le développement des bureaux à louer avec l'ouverture d'un nouveau site aux pieds de la cathédrale de Reims. « Ma volonté est d'ouvrir sous la marque très haut-de-gamme du groupe, Signature. »

Au centre-ville de Reims, les centres d'affaires privilégient eux aussi la proximité avec la gare, comme Office Station, à 5 minutes à pied dans le quartier Clairma-

rais. Ouvert en février 2024, le centre communique sur sa grande flexibilité : « tout est possible », fait savoir Elodie Gauché, Directrice. « Nous disposons de salles de réunion, d'espaces de co-working aussi bien que de bureaux fermés. On s'adapte à la demande du client. Notre atout est que tous les bureaux disposent de fenêtres, ce qui n'est pas le cas partout et qu'ils font tous au moins 10 m<sup>2</sup>. Aussi, des postes de travail sont disponibles à la dernière minute et nous pouvons également faire de la domiciliation d'entreprises. »

Office Station, qui a la volonté d'être présente sur tout le Grand Est, dispose de 41 postes de travail, avec une offre où « les copies et le café sont compris ».

NASTASIA DESANTI

## « PAS DE CONCURRENCE ENTRE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE ET LES CENTRES D'AFFAIRES »

Reynald Gatti, associé chez Cotrim, agence spécialisée dans l'immobilier d'entreprise a une vision globale sur le marché, ayant aussi, par le passé, travaillé comme commercial au sein d'un centre d'affaires rémois. Et pour lui, les offres sont complémentaires : « Une entreprise peut prendre un bureau dans un espace partagé mais une fois qu'elles grandissent, elles investissent dans leurs propres locaux. » Et même si les pratiques ont évolué, l'agence a de beaux projets dans les cartons et le marché est considéré, en 2025, comme de nouveau dynamique. « En bureau partagé, même si on compte en espace de travail, on doit être, pour l'immobilier d'entreprise à 3% de la surface développée. Ce qui laisse un beau marché derrière. » Le quartier du complexe aquadudique connaît d'ailleurs une forte demande, « grâce non seulement à sa localisation proche du centre et de la gare mais aussi par rapport aux services et loisirs à proximité ». Bezannes et Farman sont encore demandés tout comme Cormontreuil dès qu'il s'agit de commerce. « La difficulté aujourd'hui réside dans le fait de trouver du foncier pour des entreprises qui voudraient grandir à proximité de leur site. » Néanmoins, pour Reynald Gatti, une chose est sûre : « On va faire une belle année 2025 et 2026 aussi commence sous les meilleurs auspices. »

## Concours

### La CCI Marne Ardennes a récompensé les lauréats de son concours national « Les Trophées du Commerce »

À l'occasion de son Assemblée générale, la CCI Marne Ardennes a récompensé les lauréats de son concours national « Les Trophées du Commerce », premier concours dédié aux commerçants de France. Ce concours, porté par le réseau national des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) en partenariat avec la MACIF, Sud Radio et Mondial Relay, met en lumière l'engagement, l'innovation et la capacité d'adaptation des commerçants et prestataires de services de proximité.

Organisé sous l'impulsion territoriale de la CCI Marne Ardennes, ce concours national vise à valoriser les professionnels qui, au quotidien, s'engagent pour dynamiser les centres-villes, innover face aux évolutions des modes de consommation et relever les défis de la transition écologique.

Le réseau des CCI entend ainsi célébrer celles et ceux qui créent, innover et proposent des services de qualité, respectueux de l'environnement et des nouvelles attentes sociétales.

Lancées fin 2024, les candidatures étaient ouvertes aux commerçants, restaurateurs et prestataires de services de proximité qui, par leur dynamisme et leur engagement, contribuent au développement de leur territoire. Les candidats pouvaient concourir dans cinq catégories : entrepreneuriat, innovation, développement durable, qualité et animation des centres-villes.

Dans la Marne et les Ardennes, trois entreprises se sont particulièrement distinguées :

- **Catégorie Entrepreneuriat : Yauque à Sault-les-Rethel (Ardennes)**  
Dirigé par Sophie CAPITAIN, Yauque est un lieu atypique où se mêlent magasin de bières locales, produits régionaux, bar, expositions, concerts, spectacles et ateliers, contribuant ainsi à l'animation et à la convivialité du territoire.
- **Catégorie Innovation : Distillerie de Reims à Reims (Marne)**

Mickaël BLONDELLE a fondé, la Distillerie de Reims, une distillerie artisanale spécialisée dans la production d'un gin haut de gamme, élaboré à partir de 10 épices soigneusement sélectionnées. Ce projet rend hommage à l'architecture Art déco de Reims et à ses artisans d'art.

• **Catégorie Développement durable : Le P'tit Champ à Reims (Marne)**  
Porté par Louis MOQUET, Le P'tit Champ est un magasin fermier en plein centre-ville de Reims, dédié aux produits locaux, français et de saison, favorisant les circuits courts et la consommation responsable.

Ces trois lauréats bénéficieront d'un accompagnement personnalisé par la CCI Marne Ardennes d'une valeur de 750 €, ainsi que d'une visibilité renforcée grâce à un reportage dans la presse locale. La remise nationale des Trophées du Commerce se tiendra le 2 juin 2025, réunissant les meilleurs talents du commerce et des services de proximité de toute la France.

À travers cette initiative, le réseau des CCI réaffirme son engagement auprès des commerçants et des artisans qui font vivre et évoluer nos territoires avec passion, innovation et responsabilité.

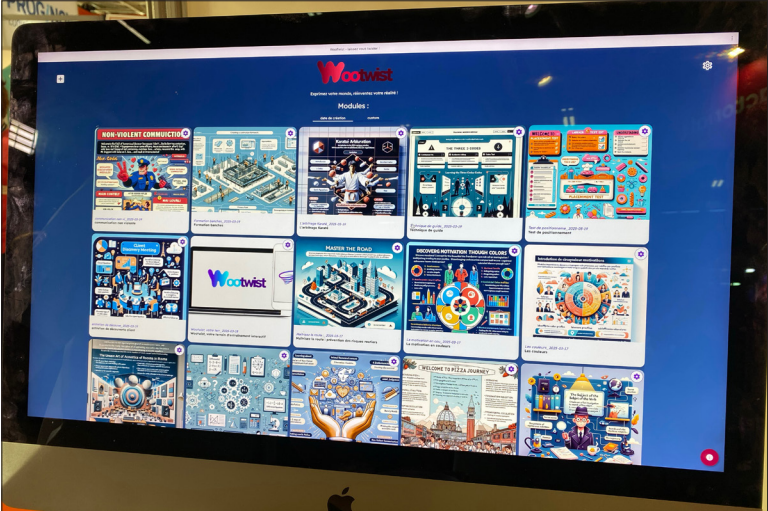
**Audiovisuel.** L'entreprise rémoise Melodia Productions a développé un simulateur conversationnel permettant de créer des scénarios interactifs destinés à tester les connaissances de manière ludique en conditions réelles. .

# Wootwist, l'IA au service de l'apprentissage et de la formation



L'équipe de Melodia Productions a présenté la solution Wootwist sur le salon Innovative Learning à Paris début avril.

et l'accompagner dans son apprentissage ou sa formation. « Nous avons passé plus de 8 mois à maîtriser le codage pour créer un outil qui va servir lui-même dans les outils d'Intelligence Artificielle existants. L'objectif de la solution est de s'adapter à des cibles particulières avec des situations qui peuvent même être parfois techniques. Nous pouvons allier plusieurs types de modalités pédagogiques, pour rendre le système le plus efficace possible avec de la gamification, des cours descendants (à l'aide de texte, d'audio et de vidéo), de quiz.... En résumé, Wootwist est un outil capable de scénariser tous les modules d'apprentissage avec différentes modalités », précise Thierry Possémé.



La solution propose des scénarios complets de modules ludo-éducatifs en quelques minutes seulement.

Présenté pour la première fois lors du salon Innovative Learning début avril à Paris, Wootwist a reçu un accueil si favorable qu'il en a même surpris son créateur. Dirigeant de l'entreprise Melodia Productions, spécialiste de la production de contenus audiovisuels, Thierry Possémé s'est lancé dans l'aventure Wootwist en 2024 pour tenter d'approprier l'Intelligence Artificielle et voir comment celle-ci pourrait être appliquée à de nouvelles solutions. Pari réussi pour le chef d'entreprise rémois qui a donc réussi avec ses équipes à créer

un outil à la fois auteur et pédagogique. Mais alors, comment est-ce que cela fonctionne ? « À partir d'une demande formulée par le client utilisateur, qui remplit un questionnaire pour définir une thématique, cible un public et des objectifs, notre outil génère et propose un module basé sur un jeu de rôle interactif », explique Thierry Possémé. L'IA proposée par Wootwist crée alors un simulateur conversationnel personnalisé sur-mesure, qui pourra poser des questions à l'utilisateur final (apprenti, étudiant, salarié en formation...), analyser ses réponses

## SENS PÉDAGOGIQUE

Un outil ludo-éducatif qui s'adresse à des entreprises souhaitant proposer des outils de formation interne, ou à des centres d'apprentissages qui peuvent améliorer les connaissances de leur apprenants en anglais, par exemple. Et ce, dans des temps records de fabrication, seulement quelques minutes suffisent au client pour bâtir le scénario puis la solution pour lui proposer un module complet. « Chaque scénario a un début et une fin, avec un véritable sens pédagogique bien défini en amont. À chaque fois, nous mettons des objectifs et des cibles. Le système mesure

alors si les cibles sont atteintes par les répondants et les corriger, si besoin », souligne le dirigeant, qui propose également de compléter son outil par des modules vidéos pour enrichir le contenu global. Avant d'être présenté au salon Innovative Learning, Wootwist était déjà testé par plusieurs écoles et par le BTP CFA de Reims, de quoi bénéficier de premiers retours d'expériences et continuer à faire progresser l'outil. « Nous avons la possibilité de positionner le personnage de l'outil comme un mentor ou un

candidat selon les attentes du client, nous avons aussi accès à six grands agents de raisonnement (personnage, voix, gamification...) qui ont chacun un rôle bien précis, et ce dans une trentaine de langues différentes ». Fonctionnant sur un système d'abonnement (à partir de 19€ par mois pour les premiers modules), la solution est accessible librement sur le site Wootwist pour permettre de tester ses fonctionnalités en amont.

BENJAMIN BUSSON

## Formation

### L'ENGDE (école de la comptabilité et de gestion), ouvre ses portes à la rentrée de septembre 2025 à Reims

Le Campus Educatif Reims étoffe son offre de formations avec l'arrivée de l'ENGDE, dont le diplôme s'adresse aux futurs experts-comptables, gestionnaires et auditeurs. Ce développement stratégique vise à renforcer la présence territoriale de l'école et à répondre aux besoins du bassin économique local. Au sein de l'ENGDE, l'alternance est possible dès la première année, permettant aux apprentis de conjuguer apprentissage théorique et immersion en entreprise. Ouverte aux étudiants de niveau post-bac, l'école offre des cursus jusqu'à Bac +5, permettant de préparer le Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG).

#### UNE FORMATION ADAPTÉE AUX ATTENTES DES ENTREPRISES

L'ENGDE met l'accent sur un accompagnement sur-mesure tout au long du cursus. Le service relations entreprises du campus développe de nombreux partenariats avec des acteurs économiques locaux et nationaux, permettant de proposer des offres d'alternance adaptées aux besoins des étudiants et des recruteurs. Par ailleurs, des intervenants issus du monde professionnel assurent des cours en parfaite adéquation avec les réalités du terrain et du marché « L'ouverture de l'ENGDE au sein de notre Campus Educatif de

Reims, marque un nouveau chapitre dans le développement de notre établissement. Avec cette école, nous enrichissons notre offre de formations et offrons aux étudiants du territoire une opportunité unique d'accéder au Diplôme de Comptabilité et de Gestion, une étape clé pour ceux qui aspirent à une carrière dans la gestion, la finance et la comptabilité. Notre ambition est de rendre ces formations d'excellence accessibles à un plus grand nombre, tout en répondant aux besoins croissants des entreprises locales et nationales. L'arrivée de cette école au sein de notre offre de formations témoigne de notre engagement à accompagner la réussite de nos étudiants et à contribuer au dynamisme économique de notre région », souligne Aline Chaffangeon, Directrice du campus.

#### MODALITÉS D'ADMISSION

Rendez-vous sur le site de l'école pour candidater <https://www.engde.fr>. Journée portes ouvertes, le samedi 16 mai 2025 de 14h à 17h, au 12 rue de la Petite Vitesse, à Reims.

## Ardennes

### Le site de Mouzon touché par la décision d'ArcelorMittal

Le mercredi 28 avril, le groupe ArcelorMittal a annoncé à l'issue d'un comité social et économique son intention de réduire ses effectifs en supprimant 630 postes sur sept sites du Nord de la France. Cette mesure concerne celui de

Mouzon dans les Ardennes. Le géant sidérurgique a justifié cette mesure par « la crise qui frappe l'industrie de l'acier en Europe » et la délocalisation de fonctions supports en Inde. Fin 2024, le groupe issu du rachat en 2006 d'Arcelor par le milliardaire indien Lakshmi Mittal avait déjà annoncé la fermeture de deux sites de services à Reims (125 emplois disparus) et à Denain.

P.R.

## Ardennes

### Raymond Barré en redressement judiciaire

Le 10 avril dernier, le tribunal de commerce de Sedan a prononcé une mesure de redressement judiciaire envers l'emblématique entreprise de forge et estampage Raymond Barré, implantée rue l'Espérance sur le territoire de la commune des Hautes-Rivières. Cet établissement créé en 1957 dans la Vallée de la Semoy est spécialisé dans la fabrication et la vente de ferrures et pièces forgées et estampées ainsi que dans l'usinage et le montage de toutes autres pièces, ce qui lui offrait une large gamme de produits sidérurgiques. Les dirigeants de cette PME, les frères Régis et Renaud Barré, respectivement Pdg et directeur de la société, l'avaient déclaré en cessation de paiement le 1<sup>er</sup> avril suite au contexte de crise qui frappe actuellement l'industrie de l'acier en Europe (baisse de de la demande de 20 % en cinq ans).

P.R.

En bref

**PME.** Frappés le 3 février 2023 par un incendie qui a totalement ravagé les 1 600 m<sup>2</sup> de leur entreprise (2,6 M€ de dégâts), Bruno et Christelle Giannini, sont repartis de zéro et ont, comme ils l'avaient promis à leurs salariés, réussi le tour de force de redémarrer en janvier 2024 sur l'ancien site de Polymoulages.

# Polymoulages a inauguré sa nouvelle usine à Bazeilles



Bruno et Christelle Giannini ont relevé un véritable défi avec leurs onze salariés.

décembre 2023 », rappelle Bruno Giannini qui avoue « n'avoir eu qu'une idée en tête à l'époque où tout s'écroulait : relever le challenge de la relance ».

Le 5 janvier 2024, le personnel de Polymoulages, reprenait l'activité sur l'ancien site de Bazeilles, là où les travaux de reconstruction avaient démarré en juillet 2023, six mois plus tôt. « Psychologiquement, cela a été une étape importante pour nos salariés car c'était l'aboutissement d'un sacré défi. Quant à la clientèle, elle a mesuré le travail énorme accompli pour satisfaire ses commandes. Tout cela a soudé et reboosté nos équipes. »

## DIVERSIFICATION ET CRÉATION DEUX NOUVELLES SOCIÉTÉS

Soucieux de rebondir dans les meilleures conditions, les dirigeants de Polymoulages ont aussi profité de ces aléas pour revoir leur façon de travailler, disposer d'un flux de production plus performant et renforcer, bien sûr, la protection avec la pose d'un mur coupe-feu et de caméras thermiques.

Jusqu'alors spécialisée dans la fabrication de pièces en polyester (nacelles et pièces de BTP), la PME qui réalisait 1,6 millions d'euros de chiffre d'affaires avant l'incendie a apporté de la diversification à son activité d'origine en créant deux sociétés, installées elles aussi dans les bâtiments neufs.

Lancée à Sedan en 2023 et transférée à Bazeilles, SBS Create 3D doté de deux machines d'impression 3D imprime désormais grâce à cette nouvelle technologie de nouvelles pièces, ce qui a permis de rapatrier la fabrication de moules, auparavant sous-traitée à l'extérieur. 50 000 € ont été investis sur ses fonds propres par le couple Giannini pour lancer cette activité qui a également abouti à la création de ses propres produits dans le mobilier urbain, les bacs à fleurs, les jardinières, les tablettes en fibre de verre pour l'isolation extérieure et les enseignes lumineuses.

Autre nouveauté, l'émergence de Polycomm qui, sous l'impulsion de son responsable développement et commercial, Servan... Giannini, 25 ans, le fils de Bruno et Christelle,

s'attache à commercialiser des produits à la marque Polymoulages. « Aujourd'hui, on est ainsi aux commandes d'un outil qui peut répondre à un certain nombre de problématiques. C'est une nouvelle vie qui commence avec tellement de perspectives. Mais en retrouvant notre dynamisme, on envisage de réaliser un chiffre d'affaires d'un million d'euros en 2025 », prévoit le patron de l'entreprise pour qui « rien n'est impossible ».

Celui-ci a tenu à remercier les institutionnels (Ardenne Développement, la CCI), et les entreprises locales qui ont contribué à cette résurrection sous la houlette du maître d'œuvre, Luc Devita : Bana, Cardot, ACI, Jacquemard, DSTP, M2N, BCS, SME Manu Région et SME lesquels avaient, pour la plupart, pris part en 2018, à la réalisation de la première usine à Bazeilles. Impressionnés par la rapidité de la renaissance de Polymoulages, le député Jean-Luc Warsmann et le maire de Bazeilles, Francis Bonne, ont loué « le courage et l'esprit d'entreprendre » des Giannini.

PASCAL REMY

**Environnement.** Suite au recours effectué, en 2022, par le collectif de défense des riverains, la cour d'appel administrative de Nancy a rendu sa décision et annulé les arrêtés du Préfet des Ardennes.

# Le projet du Mont-des-Quatre-Faux finira-t-il par voir le jour ?



Un projet qui a semé la discorde sur les territoires des communes concernées.

« Le projet litigieux aggrave de manière significative l'encerclement des horizons des villages limitrophes du parc éolien. Ni le relief, ni la végétation, ni des mesures de réduction pourraient masquer les éoliennes afin d'atténuer les effets de saturation visuelle pour les habitants... Ces atteintes ne nous paraissent pas réguli-

sables », a tranché la cour administrative d'appel de Nancy, mettant ainsi un énième coup d'arrêt à ce colossal projet de plus de 60 éoliennes.

« Nous avons pris connaissance de la décision de la juridiction. L'équipe du parc éolien du Mont-des-Quatre-Faux va analyser l'ensemble des éléments de cette mesure avant de se pourvoir devant le Conseil d'Etat », fait

savoir EDF Renouvelable, associé à Renner Energies (ex-Windvision). Les deux partenaires ont deux mois pour saisir un recours en cassation et briser les vents contraires du moment.

## UNE MANNE FINANCIÈRE DE 3 M€ POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Déposé en... 2005 auprès de la Direction des territoires, ce programme prévoyait d'ériger 63 éoliennes culminant à près de 200 mètres en bout de pales, espacées de 700 à 800 mètres et implantées à un kilomètre des habitations les plus proches sur le territoire de sept communes : La Neuville-en-Tourne-à-Fuy (23 mâts), Cauroy et Hauviné (9), Juniville (8), Bignicourt (6), Mont-saint-Remy et Ville-sur-Retourne (4). Le tout sur une superficie globale de 5 000 hectares couvrant les deux intercommunalités du Pays Rethelois et de l'Argonne Ardennaise.

Devant être érigé sur un couloir de vents réguliers, le parc prévoit un rendement intéressant pour les aérogénérateurs devant produire entre 3,5 et 5 mégawatts chacun. La capacité de production électrique de ce parc éolien d'envergure, un des plus grands en Europe, nécessitait un investissement de 532,5 millions d'euros (chiffres 2024). Sa capacité de production était estimée à 226 MW, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 200 000 personnes. Plus que la population des Ardennes.

## SITUATION... ÉLECTRIQUE

Sur le terrain, l'installation éventuelle de ces 63 turbines a électrisé la situation et jeté la discorde entre élus et contestataires dans une ambiance de plus en plus tendue.

Les uns voyant d'un bon œil un dossier qui n'était pas neutre pour l'économie locale, une

vraie aubaine même pour les finances communales, départementales et régionales (trois millions d'euros de retombées fiscales pour le territoire) et sur le plan de l'emploi. Avec notamment l'embauche de plusieurs dizaines de personnes après la création sur place d'un centre de maintenance, un chantier de deux ans avec un pic à 200 personnes sur le site ou encore la signature d'un partenariat avec le lycée Bazin de Charleville-Mézières pour promouvoir une école de maintenance et d'entretien éolienne. Les autres évoquant, pour leur part, la destruction du patrimoine, les effets dangereux pour la santé (migraines, acouphènes, nausées, insomnies...), l'effet de saturation sur un territoire où les éoliennes prolifèrent depuis de nombreuses années, la menace sur les oiseaux, la dégradation du paysage voire même la perturbation des systèmes de guidage

des engins agricoles ou la gêne des lumières sur les élevages. En l'espace de 20 ans, ce projet n'a pu aboutir en raison d'une longue chronologie d'épisodes administratifs : deux premières autorisations préfectorales en 2017 et du Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne en 2020, une requête auprès de la Cour administrative d'appel de Nancy visant à l'annulation de ces autorisations en octobre 2021, une enquête publique complémentaire conclue par un avis favorable de la commission d'enquête en juin 2023 puis un arrêté préfectoral complémentaire délivré par le Préfet des Ardennes en juin 2023. L'Agence Régionale de Santé avait, par ailleurs, rendu un avis défavorable au projet le 16 mars 2023, en l'absence d'étude acoustique. Ce long feuilleton n'est donc pas terminé.

PASCAL REMY

**Cuisine.** Fabriquée depuis toujours dans l'Aisne, la cocotte Le Creuset célèbre ses 100 ans. Un anniversaire marquant, qu'elle fête en jouant les stars sur Netflix, dans l'émission de Meghan Markle, l'épouse du prince Harry.

# La cocotte Le Creuset, née dans l'Aisne, centenaire, star des plateaux



La cocotte joue les vedettes dans la nouvelle émission de Netflix « With Love, Meghan » en arrière plan...

Tout a commencé par la rencontre en 1925 de deux artisans belges, un fondeur-mouleur et un émailleur, qui décident de rapprocher leurs métiers et s'installent, pour cela, à Fresnoy-le-Grand. Sous la marque Le Creuset, ils lancent une cocotte en fonte émaillée d'une originale couleur « orange volcanique », s'inspirant de la fonte en fusion. Elle se démarque ainsi de ses concurrentes et entame une longue carrière. Le procédé de leur invention demeure depuis un secret de fabrication. Grosso modo, la fonte en fusion à 1 500°C est coulée dans des

moules de sable, cassés ensuite ; la cocotte refroidit très vite, elle est aussitôt recouverte d'une double couche d'émail, puis finie à la main pour compléter la couleur et ajouter les poignées. Selon son actuel directeur, l'alliance de la fonte et de l'émail offre la possibilité de « servir dans une belle cocotte à table », ce qui, ajoute-t-il, procure « l'impression que vous allez bien manger. » En 1988, la société Le Creuset change de mains, reprise par un industriel britannique d'origine sud-africaine, Paul Van Zuydam, qui va la refinancer et la lancer à la

conquête des marchés adjacents et des autres continents. Elle développe plusieurs gammes de produits pour différents usages culinaires, à partir de matériaux adaptés, céramique, aluminium forgé, inox multicouches, etc. Aujourd'hui, son catalogue propose pas moins de 400 articles avec une palette de 100 coloris. Une bonne partie de ses produits, notamment ceux en fonte émaillée, est garantie à vie. L'usine de Fresnoy-le-Grand a bénéficié ces dernières années de 200 millions d'euros d'investissement afin d'accroître et diversifier sa production.

## UN PRODUIT ICONIQUE

En optant pour le haut de gamme, avec un produit inimitable et habilement décliné, Le Creuset a fait un choix payant. Sa production est exportée à plus de 95 %, sans vrai concurrent dans le monde. Elle peut pratiquer des prix élevés, qui lui assurent une rentabilité évaluée à plus de 30 %. Elle dispose de plusieurs centaines de boutiques réparties dans 60 pays. Les Etats-Unis et le Japon figurent parmi ses premiers clients. Les confinements dus au Covid, qui ont entraîné un repli sur la sphère domestique, ont boosté les ventes. Elle compte près de 4 500 collaborateurs et prévoit de viser d'ici peu un milliard d'euros de chiffre d'affaires.

Pour conforter ses choix, la société a eu très tôt recours à des designers célèbres. En 1958, Raymond Loewy, un Français devenu célèbre aux Etats-Unis, conçoit, entre autres, la « Coquelle », une cocotte aux lignes épurées, que l'on peut voir exposée au musée Georges Pompidou.

En 1972, à son tour l'italien Enzo Mari dessine « La Mama » à l'allure fière et appétissante. Les fontes émaillées Le Creuset séduisent déjà les célébrités. En 1999, on apprend ainsi, lors d'une vente aux enchères de ses objets personnels chez Christie's, que Marilyn Monroe en possédait toute une collection. Pour son centenaire, ce mois-ci, une exposition était organisée dans une galerie d'art parisienne. À cette occasion, la marque a sorti sa star des cuisines en édition limitée, baptisée « Flamme dorée » et parée d'un coloris scintillant et d'un bouton de couvercle en inox doré.

## DE CINÉPHILE À STAR DES PLATEAUX

Les prix élevés risquant de rebuter une partie de sa nouvelle clientèle, la société a misé sur les partenariats pour attirer les plus jeunes. Aux Etats-Unis, elle a sorti une gamme aux couleurs des clubs de la NFL (football américain). Ailleurs dans le monde, elle propose des séries limitées asso-

ciées aux sagas du cinéma, telles Star Wars ou Harry Potter, mais aussi Mickey ou Pokémon.

Chemin faisant, les fameuses cocottes, repérables au premier coup d'œil, ont fait leur apparition dans les émissions culinaires, comme celles animées par Cyril Lignac ou par Selena Gomez, ainsi que sur le plateau de « Top Chef ». Le premier impact d'une célébrité sur les ventes a été provoqué, il y a dix ans, par Oprah Winfrey. L'animatrice du plus fameux talk-show des télévisions américaines avait cité la cocotte orange parmi ses dix objets préférés. Plus récemment, on a repéré celle-ci sur les vidéos de l'actrice Lili-Rose Depp dans sa cuisine, créant un buzz phénoménal. Et en ce moment, elle joue les vedettes dans la nouvelle émission de Netflix « With Love, Meghan ».

Meghan Markle s'y montre en femme d'intérieur, concoctant ses recettes dans un ustensile parfaitement identifiable. Largement reprises et commentées sur les réseaux sociaux, les prestations de l'épouse du prince Harry avec sa cocotte préférée ont engendré 15 millions de messages sur TikTok et Instagram, opportunément étiquetés d'un hashtag [#lecreusetmeghan](#). Voilà une recette de communication très au point.

FLORENT LECLERCO

**Formation.** Un nouveau centre de formation dédié aux métiers de la santé et du social et à la formation à distance By Alméa inauguré à Troyes.

# Alméa forme pour les secteurs en tension de la santé

Préparateur en pharmacie, qualification professionnelle dermo-cosmétique pharmaceutique, dispensation de matériel médical ou accompagnant éducatif et social..., les formations qualifiantes aux métiers de la santé et du social se rassemblent dans le quartier de la Moline à Troyes. Ce nouveau site « incarne la volonté d'Alméa de s'inscrire dans une dynamique territoriale forte au service de l'emploi et des compétences », annonce Georges Bell, président d'Alméa qui souhaite apporter des réponses aux filières locales en tension et au besoin de santé public. Le centre dispose de locaux pédagogiques, de laboratoires professionnels, d'un tiers lieu pédagogique et d'un internat. Alméa Grand Est, acteur de la formation professionnelle, élargit ainsi son offre en transformant une ancienne



La résidence pour personnes âgées laisse place au centre de formation Alméa de la Moline à Troyes.

résidence pour personnes âgées en centre de formation avec internat et « redonne ainsi un avenir à un lieu qui était profondément humain », souligne François Baroin maire de Troyes et président de Troyes Champagne Métropole.

## DES APPRENANTS DIRECTEMENT OPÉRATIONNELS

Pour Richard Le Naour, doyen de l'UFR pharmacie représentant l'URCA, « le site complète l'offre académique traditionnelle. Il permet d'allier la théorie et la pratique, le savoir académique et l'expérience. Il répond à un double enjeu sur le territoire, avec des professionnels directement opérationnels dans le domaine de la pharmacie et une offre de formation de proximité pour être au plus proche des besoins en recrutement ».

Le centre de formation intègre

également le Campus by Alméa. Ce concept permet à un public de 16 à 30 ans de suivre une formation à distance, mais en présentiel dans un tiers lieu.

Le cadre est rassurant pour favoriser l'apprentissage et la régularité et un coach se charge de booster la motivation. « La formation est essentielle pour répondre aux enjeux de notre société et de notre économie avec ses paradoxes entre le nombre de chômeurs, les besoins de l'économie et des postes non pourvus », poursuit Marc Sebeyran, vice-président de la Région Grand Est. Alméa compte aujourd'hui 15 sites en Grand Est et propose 80 formations. Le centre de formation, au budget de fonctionnement de 34 millions d'euros, emploie 350 salariés et accueille 5 300 apprenants.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

# Matot Braine

PETITES ■ AFFICHES  
Réseau Légalnet

**Votre solution 100% digitale  
pour gérer vos annonces légales !**



#### UN DOUBLE MODE DE SAISIE

Rédaction en saisie libre  
ou à l'aide de nos formulaires  
de saisie certifiés



#### UN COMPTE PROFESSIONNEL PERSONNALISÉ

Pour suivre vos annonces en  
cours, consulter vos précédentes  
commandes et programmer les  
futures



#### UNE COUVERTURE NATIONALE

Publication  
sur l'ensemble du  
territoire français

**Une plateforme  
en ligne dédiée  
à la gestion de  
vos annonces  
légales !**



#### DES SOLUTIONS IMMÉDIATES

Devis, attestation de parution  
et facture instantanés,  
7j/7 et 24h/24

#### DES OPTIONS DE PAIEMENT DE VOTRE CHOIX

Virement,  
paiement en ligne sécurisé  
et suivi des paiements de vos  
clients en temps réel



#### UN SUIVI PERSONNALISÉ

Une équipe locale  
professionnelle à votre écoute de  
9h à 17h avec accompagnement  
personnalisé dans vos locaux



**à votre service depuis 1892 !**

Retrouvez-nous sur **matot-braine.fr**

Renseignement au **06 46 81 71 49**

**relationclient.pamb@legalnet.org**

# Mulhouse, Reims et Metz dans le palmarès du chômage des immigrés

**Travail.** Près de 41% d'immigrants chômeurs pour Mulhouse, 33% pour Reims et 32% pour Metz, l'observatoire de l'Immigration et de la Démographie dresse l'évolution entre 2006 et 2021, de l'immigration et de son rapport au travail. Les villes du Grand Est occupent les premières places sur ce thème.

À fin 2023, la France compte 7,3 millions d'immigrants parmi lesquels 2,5 millions ayant acquis la nationalité française. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, le pourcentage d'immigrés en France est passé de 5 à 10,7%. Entre 2006 et 2021, le nombre de personnes concernées est passé de 5,1 à 6,9 %, soit une hausse de 35%, un rythme annuel de + 2,3% et qui augmente légèrement entre 2021 et 2023 (+2,5%).

Cette dynamique s'explique par l'augmentation des titres de séjour (+49% en 15 ans et un quadruplement en 25 ans), celle du droit d'asile (multiplié par trois entre 2009 et 2019) et l'immigration clandestine, observation basée par l'Aide Médicale d'Etat (+102% entre 2006 et 2021), aide réservée aux étrangers en situation irrégulière.

Le Grand Est compte un peu plus de 521 000 immigrés, soit 9,4% de sa population, 1,3 point sous la moyenne nationale, et enregistre une forte progression relative, en passant en moins de dix ans de la 5<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> place, désormais en part dans la population totale, derrière l'Ile-de-France (20,1%) et la Provence-Alpes-Côte d'Azur (11%).

43% des immigrés régionaux séjournent sur le territoire alsacien et 22% en Moselle. Leur présence est moindre sur le territoire champardennais : 7,8% dans l'Aube, 6,6% dans la Marne et 5,8% dans les Ardennes. La Moselle compte 11,5% d'immigrés, la Meurthe-et-Moselle 8,8%, Vosges 4,9%, la Haute-Marne



L'enquête de l'Observatoire de l'immigration et de la démographie remarque « une immigration nombreuse mais pas toujours accompagnée d'une absorption efficace par le marché du travail ».

3,7% et la Meuse 3,6%.

En 2021, pour le site Statista, sur l'ensemble des départements français, Haut-Rhin, Bas-Rhin et Moselle occupent respectivement le 14, 15 et 16<sup>e</sup> places, Meurthe-et-Moselle et Aube, les 32 et 33<sup>e</sup> places, les Ardennes (48<sup>e</sup>), la Marne (59<sup>e</sup>), les Vosges (79<sup>e</sup>), la Haute-Marne (90<sup>e</sup>) et la Meuse (92<sup>e</sup>) complètent ce classement.

## LES GRANDES VILLES DU GRAND EST FORTEMENT CONCERNÉES

Entre 2006 et 2021, sur les 25 pre-

mières communes de plus de 100 000 habitants pour la plus forte augmentation de leur population d'immigrés, le Grand Est en compte quatre (Metz, Mulhouse, Reims et Strasbourg), contre trois pour les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Normandie et Pays de la Loire. Dans le segment des communes de 20 à 100 000 habitants, Saint-Louis, dans le Haut-Rhin, occupe le 2<sup>e</sup> rang national avec une progression de 13%.

En termes d'évolution, entre 2008 et 2018 et pour les plus fortes pro-

gressions des villes de plus de 100 000 habitants, trois communes se distinguent : Saint-Louis (+50%), Metz (+40%) et Mulhouse (+17%).

Dans le segment des 3 à 20 000 habitants, Villerupt, Audun-le-Tiche et Ottange sur le territoire lorrain occupent les trois premières places nationales, entre 20 et 16% d'immigrés et entre 30 et 40% d'augmentation de leur nombre en quinze ans. Dans ce palmarès, le Grand Est place six communes parmi les vingt-cinq premières de France.

## UN CHÔMAGE ÉLEVÉ CHEZ LES IMMIGRÉS RÉGIONAUX

En considérant la part des immigrés dans les villes de plus de 100 000 habitants, loin derrière Argenteuil (30%), Orléans ou Nice (20%), la ville de Reims occupe la 14<sup>e</sup> place avec 12,2% d'immigrés, précédée par deux autres villes de cette taille dans le Grand Est : Metz (18%) et Nancy (13%). Cependant, en termes d'évolution, entre 2006 et 2015, Reims est la première ville de sa région avec un coefficient multiplicateur de 1,55 et la 11<sup>e</sup> ville de France. Entre 2006 et 2021, la population immigrée de Reims a progressé de 4,4%, en valeur absolue, moins qu'à Metz et à Mulhouse, mais plus qu'à Strasbourg.

L'enquête de l'Observatoire de l'immigration et de la démographie remarque « une immigration nombreuse mais pas toujours accompagnée d'une absorption efficace par le marché du travail ». Illustration de cette analyse dans le Grand Est : la ville de Mulhouse, première commune de France de plus de 100 000 habitants pour le chômage de ses immigrés (40,8%). Reims (33,4%) occupe la 14<sup>e</sup> place, Metz (32,4%) la 19<sup>e</sup> place et Strasbourg (31%) la 25<sup>e</sup> place. Là encore le Grand Est est la région la plus représentée dans le classement des grandes villes.

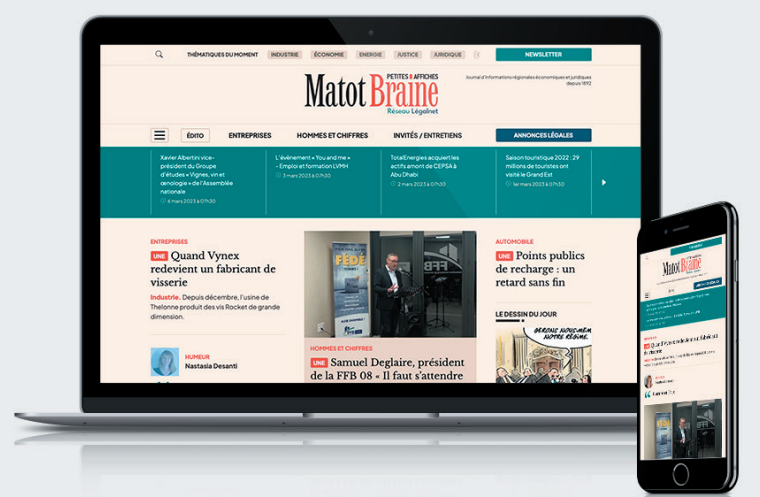
GÉRARD DELENCLOS

Sources : Observatoire de l'Immigration et de la Démographie, Insee.

Retrouvez l'intégralité de votre journal sur

# matot-braine.fr

Une expérience digitale accrue avec votre journal



**Santé.** Fruit d'un lien historique unique entre les Etats-Unis et la France, une belle cérémonie a célébré le siècle d'existence et d'excellence de l'hôpital des enfants de Reims.

# Les 100 ans d'excellence pédiatrique de l'American Memorial Hospital



Catherine Vautrin, en sa qualité de ministre de la Santé, a souligné que la santé des enfants est une priorité nationale et un impératif moral. À ses côtés, de gauche à droite, Henri Prévost, préfet de la Marne, Arnaud Robinet, maire de Reims et président du conseil de surveillance du CHU, Nathalie Bednarek, doyen de la faculté de médecine, Carl Arndt, président de la commission médicale d'établissement.

Le 30 avril 1925, Myron Timothy Herrick, ambassadeur des Etats-Unis en France, inaugurerait l'American Memorial Hospital (AMH) – aujourd'hui plus communément dénommé Hôpital Américain –,

dédié aux enfants, et construit grâce à la générosité de donateurs américains en mémoire des soldats américains tombés sur le sol français en 1914-1918. Cent ans plus tard, jour pour jour, ce

30 avril 2025, une cérémonie en présence de Catherine Vautrin, ministre du Travail de la Santé, des Solidarités et des Familles, a célébré ce centenaire, et rappelé que l'AMH constitue le berceau de la pédiatrie rémoise, à partir duquel

s'est développé, depuis un siècle, une offre de soins spécifique et innovante destinée aux enfants champardennais.

## UN VASTE PROJET DE RÉHABILITATION

En 1925, l'AMH comptait une soixantaine de lits d'hospitalisation. En 2025, les modes de prise en charge ont évolué : les soins aux enfants sont délivrés en consultation ou en hôpital de jour, et les séjours nécessaires à l'hôpital se sont raccourcis. L'AMH dispose actuellement de 124 lits et 34 places d'hospitalisation de jour. Les services pédiatriques sont intégrés au pôle Femme-Parents-Enfants du CHU, dans une logique de prise en charge globale et pluridisciplinaire des enfants et de leurs parents. 100 médecins seniors, 85 internes et docteurs juniors y exercent, ainsi que 750 professionnels non médicaux et de nombreux bénévoles. En 2024, la maternité a vu naître 2 334 bébés ; 30 000 passages ont eu lieu aux urgences pédiatriques (plus de 80 par jour) ; 3 700 interventions de chirurgie pédiatrique ont été effectuées. Chaque année, plus de 150 000 consultations sont réalisées au sein du pôle. Siles locaux d'origine de l'AMH ne sont plus utilisés depuis 2016, un vaste projet de réhabilitation de cet ensemble architectural historique – dont les fresques Art déco sont classées au titre des monuments historiques, et le jardin inscrit à l'inventaire supplémentaire

des monuments historiques – vise à lui redonner toute sa place. À l'horizon 2030, une nouvelle unité d'hospitalisation pour enfants nécessitant une prise en charge de rééducation y sera notamment installée, de même que des espaces consacrés à l'enseignement et à la recherche.

## LIEN HISTORIQUE ET HOMMAGE

Outre Catherine Vautrin, Arnaud Robinet, président du conseil de surveillance du CHU, Nathalie Bednarek, doyen de la faculté de médecine, Carl Arndt, président de la commission médicale d'établissement, Laetitia Micaelli-Flender, directrice générale du CHU, Adrienne Scheich, présidente du Comité américain pour l'AMH, Yvonne Gonzales, consule générale des Etats-Unis pour la région Grand Est, Olivier Krug, président de l'association des Amis de l'AMH, ont souligné le lien historique entre la France et les Etats-Unis et toute la symbolique de solidarité, de résilience, d'espoir et d'avenir que représente depuis un siècle l'American Memorial Hospital de Reims. À l'issue de la cérémonie, Catherine Vautrin et un jeune patient de l'AMH ont dévoilé un panneau rendant hommage à l'engagement et la ténacité d'Edith Bangs, du Dr Marie-Louise Lefort et de Jeanne Krug, auxquelles cet hôpital d'enfants doit énormément.

JACQUES RIVIÈRE

**Aménagement.** Sécurité et proximité, la Ville de Troyes se donne les moyens tant pour le bien-être des habitants que pour attirer les investisseurs.

# Troyes budgétise son avenir économique



La prison Hennequin avec sa magnifique charpente du Couvent des Cordeliers, devrait aussi sceller son destin en 2025 dans le cadre de la requalification urbaine.

Troyes entérine son budget principal 2025. La Ville poursuit sa trajectoire sur la sécurité, « une attente forte et la première

des conditions du bien-être des habitants », souligne François Baroin, maire de Troyes, avec des moyens visibles : 150 caméras de vidéosur-

veillance supplémentaires, l'hôtel des sécurités, le renfort de la Police municipale pour arriver à 65 agents en 2025 et 100 en 2030. La collectivité place également ses priorités sur l'éducation et le cadre de vie. Avec le double objectif du bien-vivre des Troyens et de l'attractivité économique. Une ville sûre, la requalification des quartiers et l'électrification de la ligne SNCF doivent ainsi contribuer à attirer les investisseurs et les entreprises.

L'enfance et l'éducation constituent le premier poste budgétaire de la Ville, avec notamment la restructuration du quartier Jules Guesde et son école internationale qui doit ouvrir ses portes en septembre (21 millions d'euros). La Ville poursuit par ailleurs son action de soutien aux plus démunis avec une contribution du Centre municipal d'action

sociale doublée en cinq ans. Troyes, qui maintient son niveau de fiscalité sans imposer d'augmentation aux administrés, présente un budget de 152 millions avec une capacité d'autofinancement de 3 millions d'euros et des ratios financiers sains.

## ANTICIPER POUR 2026

Attentisme et prudence ont été de mise pour élaborer ce budget qui n'a jamais été adopté aussi tardivement face aux aléas nationaux et internationaux. Un budget qui doit composer avec les 3 303 milliards de la dette française. « Cette instabilité politique a des conséquences pour les communes ».

La dégradation des finances publiques engendre une diminution nationale de la Dotation de soutien à l'investissement local de 150 millions d'euros, du Fonds Vert de 2,5

milliards d'euros et une augmentation décidée unilatéralement par l'État du point de retraite des agents hospitaliers. Vent debout contre l'État et la contribution demandée aux communes à laquelle s'ajoutent les financements de la défense, des transports et du nucléaire, le maire s'insurge devant une situation « injuste, d'autant que nous, les communes, n'avons pas le droit de faire du déficit. Nous devons dès à présent nous mobiliser pour éviter d'avoir un débat l'année prochaine sur cette problématique de la contribution des collectivités locales à la réduction de la dette ». Une contribution qui se chiffre à 2 millions d'euros d'effort supplémentaire pour la Ville de Troyes sur un budget de 152 millions d'euros.

MBP

# Opinions

COMMUNIQUÉ DE LA CPME

## État d'urgence sur le commerce : contrer l'invasion des petits colis issus de plateformes de vente en ligne !

La situation est critique. Et le gouvernement, au vu des propositions formulées ce matin, ne semble pas en prendre la pleine mesure.

Les barrières douanières imposées par Donald Trump - instauration immédiate de droits de douane de 120% sur les petits colis ou le paiement de 100 dollars par colis - à la Chine, font leur effet. Les plateformes de commerce en ligne (Shein, Temu...) se tournent massivement vers le marché européen, et en particulier vers la France. 91 % des petits colis entrant en France proviennent de pays tiers à l'Union européenne, inondant notre marché et menaçant nos commerces de proximité, notre industrie et nos emplois.

La CPME tire la sonnette d'alarme : notre commerce est en passe d'être submergé par un afflux inédit de marchandises à bas coût produites dans un cadre ne respectant

tant ni nos règles sociales, ni nos exigences environnementales, ni nos standards de qualité et de sécurité du consommateur.

Nous ne pouvons plus attendre. La possibilité d'imposer TVA et droits de douanes pour les petits colis de moins de 150 euros n'est prévue par Bruxelles que

**« 91 % des petits colis entrant en France proviennent de pays tiers à l'Union européenne, inondant notre marché et menaçant nos commerces de proximité, notre industrie et nos emplois. »**

pour... 2028. La France, elle, - et cela a été annoncé ce matin - imagine, dans le cadre d'une coalition européenne, « des frais de gestion forfaitaire » appliqué à chaque colis « si possible dès 2026 ».

Mieux que rien, mais insuffisant. L'urgence c'est maintenant, pas dans 9 mois ou dans 4 ans !

**La CPME demande trois mesures immédiates :**

- Dès 2025 : la mise en place d'une taxe forfaitaire de 25 euros sur chaque colis de moins de 150 euros en provenance de pays hors UE.
- La révision urgente des seuils d'exemption douanière au niveau européen, sans attendre 2028.
- La mise en place de contrôles effectifs en matière fiscale, sanitaire, environnementale et de composition des produits :
- Déclaration obligatoire par les

plateformes

- Contrôles statistiques systématiques
- Condamnations basées sur les statistiques de fraudes en cas de manquement

Nous devons protéger nos commerçants, nos producteurs, et notre souveraineté économique.



### Doc pas top

"Bac+12, pas pour finir à Mulhouse". C'est ce qu'indiquait une pancarte brandie par un étudiant en médecine lors des récentes manifestations contre l'installation des médecins dans les déserts médicaux. Un slogan honteux qui n'a pas manqué de faire réagir le président de la Région Grand Est Franck Leroy, rapidement monté au créneau à raison pour défendre la ville du Haut-Rhin.

En effet, alors que la France fait face à une crise de son système de santé et que de nombreux territoires doivent lutter parfois au prix d'une concurrence féroce pour attirer des médecins, voici que les étudiants parisiens, ou disons plutôt citadins pour ne pas généraliser une fois de plus, expriment ouvertement leur condescendance vis-à-vis des villes moyennes de Province. Ainsi donc, un patient de Mulhouse, Beauvais, Niort ou Poitiers, aurait moins d'importance qu'un malade d'une grande Métropole ou d'une ville de la Côte d'Azur ? 12 années d'études doivent-elles exempter celui qui les effectue de ses droits et devoirs liés non seulement au serment d'Hippocrate mais aussi, rappelons-le, au fait qu'en France leurs frais d'études universitaires sont pris en charge par l'Etat ? Et donc qu'à ce titre, au même rang que de nombreuses professions, celle de médecin puisse être un tant soit peu régulée ? Il n'y a pas de scandale à l'imaginer.

Il y a, avouons-le, de quoi s'interroger sur les motivations réelles et la considération pour les patients d'un futur médecin capable de brandir un tel slogan. Tout comme celles de l'Ordre des médecins qui craint quant à lui l'arrivée d'une surpopulation de médecins sur le marché. Une position qui laisse sans voix quand on sait les difficultés que rencontrent tous les secteurs de santé, publics comme privés, généralistes comme spécialistes, pour répondre à la demande des citoyens, accessoirement financeurs de la Sécurité sociale.

BENJAMIN BUSSION

**Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou [redaction.pamb@legalnet.org](mailto:redaction.pamb@legalnet.org)**

### le regard de Faro.

#### SNCF : LE MINISTRE DES TRANSPORTS PREND CONSCIENCE DE LA RÉALITÉ

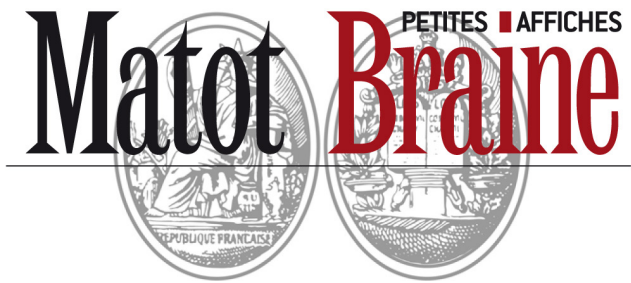


### EMPLACEMENT DISPONIBLE

Contactez  
**Christine SERAINE**  
**03 26 08 38 30**  
OU  
**06 24 99 12 36**

[regiepublicitaire.pamb@legalnet.org](mailto:regiepublicitaire.pamb@legalnet.org)





## INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr) des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.  
Seules les annonces présentes sur notre site [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr) ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>

L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur [actulegales.fr](http://actulegales.fr)

## Procédures adaptées

### Commune de Cormontreuil

#### Avis d'appel à la concurrence

COLLECTIVITE LANCANT LA CONSULTATION : Commune de Cormontreuil, Mairie - 51350 CORMONTREUIL.  
OBJET DE LA CONSULTATION : occupation temporaire du domaine public pour l'exploitation d'un restaurant - club house du complexe sportif et culturel communal.

Les variantes ne sont pas exigées.

MODE DE PASSATION : Marché passé selon une procédure adaptée par application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la Commande Publique.

INFORMATION : Le texte intégral de l'avis d'appel à la concurrence est publié sur le profil d'acheteur <https://www.xmarches.fr/acheteur>, sous la référence 202501.

L'information contenue dans le présent avis ne vise qu'à communiquer aux candidats potentiels les références des avis comportant la totalité des renseignements publiés afin de leur permettre d'y accéder, conformément à l'article R.2131-12 du CCP.

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le mercredi 28 mai 2025 à 17 h 00.

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE : Le mercredi 23 avril 2025.  
M2504822

**VOUS POUVEZ VOUS ABONNER  
EN UTILISANT  
LE BULLETIN ÉMIS  
À CET EFFET  
DANS CE JOURNAL**

**Matot Braine**

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE

E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777

Société du groupe ForumEco

Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS

Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99

Site internet : [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr)

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h

- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

**Principal associé** : Générale de Participations

**Gérant et directeur de la publication** : François HENRION

**Rédacteur en chef** : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

### TROYES AUBE HABITAT

#### Avis d'appel public a la concurrence

##### 1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR



OPH • HUMAIN ET RESPONSABLE

47 rue Louis Ulbach - 10000 TROYES

Tél. : 03.25.71.17.17

Email : [marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr](mailto:marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr)

Profil acheteur : <http://www.marches-publics.info>

Numéro Siret : 341 498 061 000 17

Groupeement de commandes : Non

##### 2. COMMUNICATION :

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien URL vers le profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>.

L'attention des candidats est attirée sur l'importance de s'identifier. Après saisie de vos email et mot de passe, indiquez la référence de la consultation (identifiant interne de la consultation) : 2025-01-0055.

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.

Contact : Angélique GENDRE, service des marchés - Tél. : 03.25.71.17.17.

E-mail : [marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr](mailto:marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr).

##### 3. PROCEDURE :

Type de procédure : Procédure adaptée restreinte - Article R2123-1 1° Code de la commande publique.

Conditions de participation (Justifications et pièces à produire par les candidats) :

A TITRE PRATIQUE, le candidat devra remettre les formulaires DC1 et DC2 (ou équivalent) dûment complétés (accessibles sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics>).

En cas de groupement, l'ensemble des pièces et attestations visées ci-avant doit être fourni par tous les membres du groupement. (Se reporter au règlement de la candidature pour plus de précisions).

Technique d'achat : Sans objet.

Date et heure limites de réception des plis de candidatures : Le 26 mai 2025 - 18h00.

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite

Réduction du nombre de candidats : oui

Nombre maximum de candidats admis à la seconde phase de la consultation : 3 candidats.

Les critères de sélection des candidatures sont les suivants :

Pertinence des références de complexité ou (et) d'échelle équivalente, réalisées dans un contexte similaire :

La notation s'effectuera en deux phases selon la méthode indiquée dans le règlement d'appel à candidatures.

Possibilité d'attribution sans négociation durant la seconde phase : Oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non.

Les variantes libres ne sont pas autorisées.

Critères utilisés lors de l'attribution du marché.

Se reporter au règlement de la candidature pour plus de précisions tant pour la phase 1 que la phase 2.

##### 4. IDENTIFICATION DU MARCHE :

Intitulé du marché : Maîtrise d'œuvre pour la construction de 10 logements individuels sis rue des Vignes et rue des Mésanges à ESTISSAC (10190).

L'opération bénéficiera d'un label NF HABITAT

Compétences attendues et mission confiée : se reporter au règlement de la candidature pour plus de précisions

Part travaux affectée à l'enveloppe financière : 1 800 000,00 € HT

Code CPV principal : 71240000-2 : Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Type de marché : services

Lieu principal d'exécution du marché : Rue des vignes et rue des Mésanges à Estissac (10190)

La consultation ne comporte pas de tranches

5. LOTS : Le marché n'est pas alloté.

##### 6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Visite obligatoire : NON.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : NON.

Le présent avis implique un marché public.

Délai de validité des offres : 120 Jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités principales de financement : Subvention Etat, prêts aidés et fonds propres

Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire.

Palement à 30 jours maxi.

Prix global et forfaitaire assorti d'une clause de révision des prix.

Avance : Une avance sera accordée au titulaire qui en fera la demande dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-3 et suivants du code de la commande publique. Elle ne dépassera pas les 10% mentionnés à l'article R. 2191-7 du même code.

Sûreté financière : sans objet.

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 25 avril 2025.

M2504914

Rendez-vous sur

**[annonces.matot-braine.fr](http://annonces.matot-braine.fr)**



/// Annonces légales

Tous les appels d’offres de votre département sur matot-braine.fr

Procédures adaptées

TROYES AUBE HABITAT

Avis d’appel public a la concurrence

1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR



OPH • HUMAIN ET RESPONSABLE  
47 rue Louis Ulbach - 10000 TROYES  
Tél. : 03.25.71.17.17

Email : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr  
Profil acheteur : http://www.marches-publics.info  
Numéro Siret : 341 498 061 000 17  
Groupement de commandes : Non

2. COMMUNICATION :

Moyen d'accès aux documents de la consultation :  
Lien URL vers le profil d'acheteur : http://www.marches-publics.info.  
L'attention des candidats est attirée sur l'importance de s'identifier. Après saisie de vos email et mot de passe, indiquez la référence de la consultation (identifiant interne de la consultation) : 2025-01-0057.  
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.  
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.  
Contact : Karine SANCAN, service des marchés - Tél. : 03.25.71.17.17.  
E-mail : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr.

3. PROCEDURE :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique)  
Conditions de participation (Justifications et pièces à produire par les candidats) :  
Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5, R.2143-3, R.2143-6 à R.2143-9 du code de la commande publique ;  
Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;  
Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;  
Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont l'opérateur économique disposera pour la réalisation du marché public ;  
Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;  
Le cas échéant, copie du/des certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établi(s) par des organismes indépendants ;  
Pour le lot 1 désamiantage : Certification du candidat pour les travaux de retrait ou d'encapsulation d'amiante (sous-section 3) (sous-traitance interdite) ;  
Pour tous les lots excepté le lot 1 : Justificatifs de formation du personnel d'intervention sur des matériaux, équipements,...., susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante (sous section 4) ;  
Pour les lots 2, 6 et 7 : Certification RGE en application du décret 2014-812 du 16 juillet 2014  
Liste des principaux travaux réalisés au cours des cinq dernières années ;  
A TITRE PRATIQUE, le candidat devra remettre les formulaires DC1 et DC2 (ou équivalent) dûment complétés (accessibles sur le site : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics).

En cas de groupement, l'ensemble des pièces et attestations visées ci-avant doit être fourni par tous les membres du groupement. (Se reporter au règlement de la consultation pour plus de précisions).  
Technique d'achat : Sans objet.  
Date et heure limites de réception des plis : mercredi 4 juin 2025 à 18h00.  
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.  
Réduction du nombre de candidats : non.  
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui.  
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non.  
Les variantes libres sont autorisées.  
Critères utilisés lors de l'attribution du marché :

- Critères de sélection des candidatures :  
1. Les capacités professionnelles, techniques et financières des candidats  
- Critères de jugement des offres :  
1. Prix des travaux en €/HT (60 %) ;  
2. Valeur technique (30 %) ;  
3. Valeur environnementale (10 %).  
4. IDENTIFICATION DU MARCHE :  
Intitulé du marché : Travaux de réhabilitation de 53 logements Foyer «Les Ormes» 2 rue André Mutter à Troyes (10000).  
Code CPV principal : 45262700-8 : Travaux de transformation de bâtiments.  
Type de marché : travaux.  
Lieu principal d'exécution du marché : Troyes (10000).  
Durée du marché :  
Délai d'exécution des travaux : 24 Mois.  
Ce délai s'entend pour l'ensemble des lots, compris période de préparation de chantier et congés payés.  
La consultation ne comporte pas de tranches.  
LOTS :

- Lot n°1 Désamiantage (CPV 45262660-5 : Travaux de désamiantage) ;  
- Lot n°2 Traitement des façades (CPV 45443000-4 : Travaux de façade) ;  
- Lot n°3 Menuiseries intérieures et extérieures (CPV 45421000-4 : Travaux de menuiserie) ;  
- Lot n°4 Plâtrerie - Isolation (CPV 45410000-4 : Travaux de plâtrerie - 45320000-6 : Travaux d'isolation) ;  
- Lot n°5 Electricité (CPV 45317000-2 : Autres travaux d'installation électrique) ;  
- Lot n°6 Plomberie - Sanitaires (CPV 45330000-9 : Travaux de plomberie - 45332400-7 : Travaux d'installation d'appareils sanitaires) ;  
- Lot n°7 Chauffage - Ventilation (CPV 45232141-2 : Installations de chauffage - 45331210-1 : Travaux d'installation de ventilation) ;  
- Lot n°8 Faïence - Carrelage (CPV 45431100-8 : Carrelage de sols - 45431200-9 : Carrelage mural) ;  
- Lot n°9 Peinture intérieure (CPV 45442100-8 : Travaux de peinture) ;  
- Lot n°10 Revêtement de sols (CPV 45432100-5 : Travaux de pose de revêtements de sols) ;  
- Lot n°11 Métrallerie (CPV 45223110-0 : Installation de structures en métal) ;  
- Lot n°12 Gros Œuvre (CPV 45223220-4 : Travaux de gros œuvre) ;  
- Lot n°13 Ascenseur (CPV 45313100-5 : Travaux d'installation d'ascenseurs).  
Réponse possible à un ou plusieurs lot(s).

5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :  
Visite obligatoire : OUI, 2 visites programmées Mardi 13 mai 2025 à 9h30 et Vendredi 16 mai 2025 à 14h00.  
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.  
Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : NON.  
Le présent avis implique un marché public.  
Délai de validité des offres : 120 Jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.  
Modalités principales de financement : Subventions, prêts aidés et fonds propres.  
Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire.  
Païement à 30 jours maxi.  
Prix global et forfaitaire assorti d'une clause de révision des prix.  
Avance : Une avance sera accordée au titulaire qui en fera la demande dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-3 et suivants du code de la commande publique. Elle ne dépassera pas les 10% mentionnés à l'article R. 2191-7 du même code.  
Sûreté financière : Il est prévu, à la charge du titulaire, une retenue de garantie à hauteur de 5 % ou de 3% pour les petites et moyennes entreprises du montant du marché dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-32 à R. 2191-35 du code de la commande publique.  
Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/04/2025.  
M2504962

TROYES AUBE HABITAT

Avis d’appel public a la concurrence

1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR



OPH • HUMAIN ET RESPONSABLE  
47 rue Louis Ulbach - 10000 TROYES  
Tél. : 03.25.71.17.17

Email : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr  
Profil acheteur : http://www.marches-publics.info  
Numéro Siret : 341 498 061 000 17  
Groupement de commandes : Non

2. COMMUNICATION :

Moyen d'accès aux documents de la consultation :  
Lien URL vers le profil d'acheteur : http://www.marches-publics.info.  
L'attention des candidats est attirée sur l'importance de s'identifier. Après saisie de vos email et mot de passe, indiquez la référence de la consultation (identifiant interne de la consultation) : 2025-01-0060.  
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.  
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.  
Contact : Véronique BAUMERT, service des marchés. Tél. : 03.25.71.17.17.  
E-mail : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr.  
3. PROCEDURE :  
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).  
Conditions de participation (Justifications et pièces à produire par les candidats) :  
Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5, R.2143-3, R.2143-6 à R.2143-9 du code de la commande publique ;  
Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;  
Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;  
Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont l'opérateur économique disposera pour la réalisation du marché public ;  
Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;  
Une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années ;  
Certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établi(s) par des organismes indépendants.  
Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise.  
Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents (responsabilité civile, professionnelle et, le cas échéant, décennale).

A TITRE PRATIQUE, le candidat devra remettre les formulaires DC1 et DC2 (ou équivalent) dûment complétés (accessibles sur le site : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics).  
En cas de groupement, l'ensemble des pièces et attestations visées ci-avant doit être fourni par tous les membres du groupement. (Se reporter au règlement de la consultation pour plus de précisions).  
Technique d'achat : Sans objet.  
Date et heure limites de réception des plis : le mercredi 28 mai 2025 à 18:00.  
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.  
Réduction du nombre de candidats : non.  
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui.  
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non.  
Les variantes libres ne sont pas autorisées.  
Critères utilisés lors de l'attribution du marché :

- Critères de sélection des candidatures :  
1. Les capacités professionnelles, techniques et financières des candidats  
- Critères de jugement des offres :  
1. Prix en €/HT (60 %) ;  
2. Valeur environnementale (10 %) ;  
3. Valeur technique (30 %) ;  
4. IDENTIFICATION DU MARCHE :  
Intitulé du marché : Maîtrise d'œuvre pour la construction de 15 logements - route de Maisons Blanches à Buchères (10800).  
L'opération bénéficiera d'un label NF HABITAT.  
Compétences attendues et mission confiée : se reporter impérativement au règlement de la consultation pour plus de précisions)  
l'attention des candidats est toutefois portée sur le fait que le marché débutera en phase PRO.  
Part travaux affectée à l'enveloppe financière : 2.000.000,00 € HT.  
Code CPV principal :  
71200000-0 : Services d'architecture.  
Type de marché : services.  
Lieu principal d'exécution du marché : commune de Buchères (10800).  
La consultation ne comporte pas de tranches.  
5. LOTS : Le marché n'est pas alloti.  
6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :  
Visite obligatoire : NON.  
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.  
Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : NON.  
Le présent avis implique un marché public.  
Délai de validité des offres : 120 Jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.  
Modalités principales de financement : Subventions, prêts aidés et fonds propres .  
Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire.  
Païement à 30 jours maxi.  
Prix global et forfaitaire assorti d'une clause de révision des prix.  
Avance : Une avance sera accordée au titulaire qui en fera la demande dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-3 et suivants du code de la commande publique. Elle ne dépassera pas les 10% mentionnés à l'article R. 2191-7 du même code.

Sûreté financière : Il est prévu, à la charge du titulaire, une retenue de garantie à hauteur de 3 % ou de 3% pour les petites et moyennes entreprises du montant du marché dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-32 à R. 2191-35 du code de la commande publique.  
Date d'envoi du présent avis à la publication : le 29 avril 2025.  
M2505043



ESPACE HABITAT

Avis de consultation

1. MAITRE D'OUVRAGE : ESPACE HABITAT S.A. H.L.M., 7 avenue Leclerc - 08013 CHARLEVILLE-MEZIERES Cedex.  
2. Procédure de passation : Procédure adaptée - consultation ouverte.  
3. Objet du marché : DEMOLITION DE 30 LOGEMENTS, BATIMENT 28-30 RUE RIMBAUD - 08700 NOUZONVILLE.  
4. lot unique : DEPOSE DE MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE / DECONSTRUCTION / DEMOLITION / REMBLAIEMENT / NIVELLEMENT / ENGazonnement.  
5. Délais d'exécution : Le délai global est fixé à 10 MOIS dont 1 mois de préparation.  
6. Modalités d'obtention du dossier : Les dossiers seront à télécharger gratuitement sur le site www.espacehabitat.fr rubrique ESPACE HABITAT / MARCHES PUBLICS. Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme.  
7. Date limite de réception des offres : Les candidats devront déposer leur offre sur le site www.espacehabitat.fr, rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS avant le lundi 19 mai à 11h30.  
8. Le Règlement de Consultation, joint au dossier de consultation, fixera les conditions de présentation des propositions de prix et des justifications à produire obligatoirement avec l'offre.  
9. Délai de validité des offres : voir Règlement de Consultation.  
10. Renseignements complémentaires : Les candidats sont invités à poser leurs éventuelles questions à partir du profil d'acheteur d'ESPACE HABITAT : www.espacehabitat.fr , rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS.  
11. Date d'envoi de l'Avis de Publication : le vendredi 25 avril 2025.  
M2504948

BESOIN DE RENSEIGNEMENTS POUR VOS ANNONCES ?

03.26.40.21.31

Tous les appels d’offres de votre département sur matot-braine.fr

ESPACE HABITAT

Avis de consultation pour un projet de construction

1 - Maître D'ouvrage : ESPACE HABITAT 7, Avenue du Maréchal Leclerc 08013 CHARLEVILLE MEZIERES Cédex.  
2 - Mode de passation : Procédure adaptée - Consultation ouverte.  
3 - Objet du marché : CHARLEVILLE MEZIERES - Rue du Fond de Santé et Jean Bourguignon - Construction de 11 logements.  
4 - Nature des lots : Lot n°01 - Gros Oeuvre  
Lot n°02 - Étanchéité  
Lot n°03 - Menuiseries Extérieures PVC  
Lot n°04 - Enduit De Façade  
Lot n°05 - Plâtrerie - Isolation - Menuiseries Intérieures  
Lot n°06 - Serrurerie  
Lot n°07 - Électricité  
Lot n°08 - Plomberie - Chauffage - Ventilation  
Lot n°09 - Peinture  
Lot n°10 - Revêtement De Sol Souple - Carrelage Et Faïences  
Lot n°31 - VRD - Aménagements Extérieurs  
5 - Délais d'exécution : Le délai global tous corps d'état (compris congés payés et intempéries) est fixé à : 16 mois  
6 - Modalités d'obtention du dossier : Les dossiers seront à télécharger gratuitement sur le site www.espacehabitat.fr rubrique ESPACE HABITAT / MARCHES PUBLICS  
Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme.  
7 - Date limite de réception des offres : Les offres devront parvenir au plus tard le : 02 juin 2025 - 17h00  
8 - Le Règlement de Consultation (R.C.), joint au dossier de consultation, fixera les conditions de présentation des propositions de prix et des justifications à produire obligatoirement avec l'offre  
9 - Critères d'attribution : Prix à 60% et valeur technique à 40% suivant critères détaillés dans le règlement de consultation.  
10 - Délai de validité des offres : voir le R.C  
11 - Renseignements complémentaires : Auprès du Maître d'œuvre : M127, 127, Bd Gambetta 08000 CHARLEVILLE MEZIERES. Tél. : 03.24.33.85.88  
12 - Date d'envoi de l'Avis de Publication : 29 avril 2025.  
M2505050

Ventes aux enchères



SCP FWF ASSOCIES

Avocat  
2 place Royale - BP 2082 - 51073 REIMS CEDEX  
Tél. : 03.26.36.12.35 - Fax : 03.26.36.14.86

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A la requête de la SELARL Bruno RAULET, mandataire judiciaire, dont le siège social est 34 rue des Moulins - 51100 REIMS.  
Ayant pour Avocat constitué Maître Emmanuelle SOLVEL, Avocat au barreau des Ardennes, demeurant 33 Boulevard du Préfet Frain - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.  
Il sera procédé à la vente aux enchères publiques de :  
**Commune de REVIN (Ardennes)**  
Un ensemble immobilier à usage d'habitation et professionnel, sis 44 et 31 rue de Verdun, comprenant :  
Une maison divisée en plusieurs pièces :  
- Au rez-de-chaussée : grand hall d'exposition, bureau, cabinet de toilette, pièce ;  
- A l'étage : plusieurs chambres, une salle de bains, une cuisine avec salon ;  
- Grenier et caves.  
Le second :  
- Un hall d'accueil, deux chambres et deux salons famille, une salle technique, un hall d'entrée, un cabinet de toilette et une salle de douche avec WC.  
Avec une cour devant et un terrain et un jardin derrière.  
Cadastré section AS n°101 pour 01 a 16 ca et section AS n°189 pour 11 a 86 ca, soit une contenance totale de 13 a 02 ca.  
Le bien est inoccupé

Le jeudi 26 juin 2025 à 10 heures 30

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES, séant 12 rue Madame de Sévigné de ladite ville.

MISE A PRIX : 100.000 €EUROS  
(CENT MILLE EUROS)

VISITE : Le mardi 10 juin 2025 à 14h15 heures

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau des Ardennes, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication. Une consignation de 10 % du montant de la mise à prix sans que le montant de cette garantie puisse être inférieure à 3.000 € sera exigée.

Pour tous renseignements s'adresser :  
- Au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES où est déposé le cahier des conditions de vente et où il peut être consulté ;  
- Au cabinet de Maître Emmanuelle SOLVEL, 33 Boulevard du Préfet Frain - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.  
Tél. : 07.67.96.83.32 ;  
- Au Cabinet de la SCP FWF Associés, 2 Place Royale - 51100 REIMS. Tél. : 03.26.36.12.35.  
Signé : Emmanuelle SOLVEL.  
M2504224

OFFICE NOTARIAL  
CHARLEMAGNE

20 rue Nationale  
08450 CHEMERY-CHEHERY

VENTE SUR LICITATION AUX ENCHÈRES PUBLIQUES  
AU PLUS OFFRANT  
ET DERNIER ENCHÉRISSEUR

en exécution d'un jugement rendu contradictoirement et en premier ressort par le  
Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE-MEZIERES, en date du 22 octobre 2021  
**D'UNE MAISON D'HABITATION**

Commune de MONTHERME (Ardennes)

Une maison d'habitation sise 173 rue Paul Doumer, comprenant :  
- Au rez-de-chaussée : une cuisine, un salon, une salle de bains et une véranda.  
- Au premier étage : palier desservant deux chambres.  
- Au deuxième étage : grenier.  
Garage ; Jardin derrière.  
Cadastrée section AO numéro 284 lieudit « rue Paul Doumer » pour 04a 93ca.

Le jeudi 15 mai 2025 à 14h00

en la salle JB Clément, rue Jean- Baptiste Clément à MONTHERME (Ardennes), par le ministère de Maître Etienne WELTER, Notaire associé de la SAS dénommée « OFFICE NOTARIAL CHARLEMAGNE », titulaire d'un office notarial ayant son siège à CHEMERY-CHEHERY (08450), 20 rue Nationale.

Mise à prix : 33.000,00 €euros

Pour tous renseignements, s'adresser à : L'Office Notarial Charlemagne, tél. : 03.24.35.40.33.  
M2504933



SCP FWF ASSOCIES

Avocat  
2 place Royale - BP 2082 - 51073 REIMS CEDEX  
Tél. : 03.26.36.12.35 - Fax : 03.26.36.14.86

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A la requête de la SELARL Bruno RAULET, mandataire judiciaire, dont le siège social est 34 rue des Moulins - 51100 REIMS.

Ayant pour Avocat constitué Maître Emmanuelle SOLVEL, Avocat au barreau des Ardennes, demeurant 33 Boulevard du Préfet Frain - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques de :

Commune de CHARLEVILLE-MEZIERES (Ardennes)

Un ensemble immobilier à usage commercial ou professionnel, sis 158 avenue Charles de Gaulle, comprenant :

- Au sous-sol : deux caves, chaufferie ;
- Au rez-de-chaussée : un grand hall d'accueil, deux pièces, sanitaires (lavabo-wc), d'une surface d'environ 110 m² ;
- Terrain sur le côté à usage de parking et jardin derrière.

Cadastré section AV n°839 d'une contenance de 4 ares.

Le bien est inoccupé.

Le jeudi 26 Juin 2025 à 10 heures 30

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES, séant 12 rue Madame de Sévigné de ladite ville.

MISE A PRIX : 10.000 €EUROS  
(DIX MILLE EUROS)

VISITE : Le Mardi 10 Juin 2025 à 10 heures

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau des Ardennes, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication. Une consignation de 10 % du montant de la mise à prix sans que le montant de cette garantie puisse être inférieure à 3.000 € sera exigée.

Pour tous renseignements s'adresser :  
- Au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE-MEZIERES où est déposé le cahier des conditions de vente et où il peut être consulté ;  
- Au cabinet de Maître Emmanuelle SOLVEL, 33 Boulevard du Préfet Frain - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES. Tél. : 07.67.96.83.32 ;  
- Au Cabinet de la SCP FWF Associés, 2 Place Royale - 51100 REIMS. Tél. : 03.26.36.12.35.  
Signé : Emmanuelle SOLVEL.  
M2504221

Maître Eric ASSOULINE - Cabinet ETHIC ALL - Eric ASSOULINE,

Avocat au Barreau de PARIS  
demeurant 15 Boulevard Richard Lenoir - 75011 PARIS  
Tél. : 09.75.40.31.39

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES -  
EN TROIS LOTS DE VENTE

Au plus offrant et dernier enchérisseur - A l'audience du JEX Ventes Immobilières du Tribunal Judiciaire de PARIS, Parvis du Tribunal de PARIS 75859 PARIS CEDEX 17

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 12 JUIN 2025 à 14 h

Aux requêtes, poursuites et diligences de la SCP BTSG2 Mandataire Judiciaire inscrite sur la liste nationale, demeurant 15 rue de l'Hôtel de Ville - CS 70005 - 92522 NEUILLY SUR SEINE, représentée par Me Stéphane GORRIAS, agissant en qualité de Liquidateur de La société PIERRE INVESTISSEMENT 3, nommée par jugement du TJ de PARIS du 28/09/2023. Ayant pour avocat Me Eric ASSOULINE, Avocat au Barreau de PARIS.

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

À SEDAN (08200) - 9 rue Bayle et 6 rue Berchet

Cadastré section YC n° 83 pour une contenance de 5a 18ca

1<sup>er</sup> LOT DE VENTE : LES BIENS SONT LIBRES

**LOT N° 6 de l'EDD** : Dans le bâtiment B, escalier B, au rez-de-chaussée **UN APPARTEMENT** comprenant : entrée, séjour avec placards et cuisine, dégagement, salle de bains, deux chambres avec placard, WC et rangement. Et les 492/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales.

**LOT N° 38 de l'EDD** : Dans le bâtiment A, escalier C, au sous-sol, **UNE CAVE**. Et les 8/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales.

2<sup>ème</sup> LOT DE VENTE : LES BIENS SONT LOUES

**LOT N° 9 de l'EDD** : Dans le bâtiment A, escalier C, au 1<sup>er</sup> étage, **UN APPARTEMENT** comprenant : entrée avec placard, séjour avec placard, cuisine, dégagement, deux chambres avec placard, salle de bains, WC, rangement. Et les 37/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales.

**LOT N° 40 de l'EDD** : Dans le bâtiment A, escalier C, au sous-sol, **UNE CAVE**. Et les 12/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété sur sol des parties communes générales.

3<sup>ème</sup> LOT DE VENTE : LES BIENS SONT LOUES

**LOT N° 21 de l'EDD** : Dans le bâtiment B, escalier B, aux 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> étages, **UN APPARTEMENT EN DUPLEX** comprenant sur deux niveaux : - au 1<sup>er</sup> niveau : entrée avec placard et escalier d'accès au 2<sup>ème</sup> niveau, WC, placard, séjour avec cuisine. - au 2<sup>ème</sup> niveau : dégagement, deux chambres et salle de bains. Et les 274/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des parties communes générales.

**LOT N° 48 de l'EDD**, savoir : Dans le bâtiment D, escalier C, au sous-sol, **UNE CAVE**. Et les 6/10.000<sup>èmes</sup> de la propriété sur sol des parties communes générales.

MISES à PRIX :

1<sup>er</sup> LOT DE VENTE : 30.000,00 €euros

2<sup>ème</sup> LOT DE VENTE : 30.000,00 €euros

3<sup>ème</sup> LOT DE VENTE : 25.000,00 €euros

Avec faculté de baisse immédiate d'un quart

puis d'un tiers en cas de carence d'enchères sur la mise à prix d'origine.

Consignation pour enchérir : chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier Séquestre de 3.000 € POUR CHACUN DES LOTS.

Les modalités seront indiquées par l'Avocat chargé de porter les enchères outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de ventes.

On ne peut porter des enchères que par le ministère d'un Avocat au Barreau de PARIS, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Fait et rédigé à PARIS, le 15 avril 2025 signé, Maître Eric ASSOULINE.

RENSEIGNEMENTS :

- Me Eric ASSOULINE - Cabinet ETHIC ALL - Eric ASSOULINE, Avocat, 15 Boulevard Richard Lenoir - 75011 PARIS, Tél. : 09.75.40.31.39 - ventes.assouline@orange.fr.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté en original au Greffe du JEX du Tribunal Judiciaire de PARIS ou au Cabinet de l'avocat poursuivant.

Renseignements sur sites Internet : www.avocats-ventes.com et www.licitor.com.

VISITE SUR PLACE : SE RAPPROCHER DE L'AVOCAT POURSUIVANT.

M2504872

Ferrari & Cie 7, rue Sainte Anne - 75001 PARIS T. 01 42 96 27 92 - www.ferrari.fr

Tous les appels d’offres de votre département sur matot-braine.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Mercredi 7 mai 2025 à 14h

A la requête de Maître RAULET, après Liquidation Judiciaire de la SAS HAPPY LARRY.  
A la requête de Maître RIQUELME, après Liquidation Judiciaire de la SARL BUNS PARIS REIMS.  
Vente en LIVE : [www.interencheres.com/51002](http://www.interencheres.com/51002)

RESTAURANT

Matériel de marque KARCHER - Sonorisation - Jeux etc...

A 15h : Vente aux enchères à la requête d'un établissement bancaire :  
Chauffe frites CASSELIN - Friteuse 1 bac TECHNITALIA - Friteuse 2 bacs TECHNITALIA - 2 Plans en Inox neutres TECHNITALIA - Plancha TECHNITALIA - Petit tour réfrigéré en Inox à 6 tiroirs - Saladette en Inox 3 portes TECHNITALIA - Arrière bar à 3 portes CUISTANCE - Table en Inox - Armoire réfrigérée Inox 2 portes TECHNITALIA - Plonge Inox à 2 bacs avec douchettes - Lot bacs gastro - Robot Coupe PREP4YOU - Chambre Froide négative RIVACOLD - Four Technitalia fm 423

Exposition et coordonnées sur [www.interencheres.com/51002](http://www.interencheres.com/51002)  
Les lots seront vendus sur désignation à l'Hôtel des Ventes.

Les lots sont vendus en l'état - Paiement au comptant, espèces limitées, chèque certifié et deux pièces d'identité, carte bancaire. Frais en sus des enchères 14,28% TTC pour le judiciaire et 15% TTC pour le volontaire.  
Photos et détails sur : [www.interencheres.com/51002](http://www.interencheres.com/51002)

M2505042

Adjudication

DVA ASSOCIES

DENIS VAUCHELIN ASSOCIES

AARPI d'Avocats Inter barreaux REIMS & CHALONS EN CHAMPAGNE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le jeudi 12 juin 2025 à 9 heures

Par devant le Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS (51100), Place Myrron Herrick, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble suivant :  
**Commune de REIMS (51100)**  
Dans un ensemble immobilier situé 41 rue du Barbâtre cadastré section CY N°204 lieudit « 41 rue du Barbâtre » pour une surface de 02a 01ca.  
Le LOT N° 5 : Un appartement de type II sur cour, situé au premier étage, porte à gauche sur le palier et comprenant : cuisine, séjour, chambre, salle de bains, WC, dégagement et balcon.  
Et les cent quatre-vingt-quinze millièmes (195 /1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

SUR LA MISE A PRIX DE 50.000 EUROS

L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au greffe du JUGE DE L'EXECUTION près le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS où les amateurs peuvent en prendre connaissance, ainsi qu'au cabinet du Cabinet DENIS VAUCHELIN ASSOCIES ayant son siège 22 rue de l'Isle - 51100 REIMS et 4-6 rue du Lycée - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
Les enchérisseurs doivent être représentés par un Avocat inscrit au Barreau de REIMS, auquel ils devront remettre préalablement une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque à l'ordre de la CARPA, d'un montant de 7.000 €. Visites : sur appel de la SELAS ACTHUISS, huissiers de justice. Tél. : 03.26.05.08.11.

Renseignements s'adresser à :  
1. DENIS VAUCHELIN ASSOCIES, Avocats. Tél. : 03.52.83.01.27 ; jbd@avocatline.fr ;  
2. Greffe du TJ DE REIMS.

M2504521

Avis d'attribution

Mon Logis

Groupe ActionLogement

SA HLM MON LOGIS - Groupe Action Logement

Accord cadre à bons de commande - Multi-attributaire - Travaux d'économie d'énergie et BET

Sites du patrimoine MON LOGIS - 2025-2028

Avis d'attribution rectificatif

Marché mixte travaux / Prestations de service

AOO suivant le code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019

NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - Groupe Action Logement, au capital de 34.058.684,95 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.  
Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.  
OBJET DU MARCHÉ : L'objet de l'accord cadre marché à bons de commande de travaux multi attributaires consiste en la réalisation de prestations de travaux d'économies d'énergie sur différents corps d'états « électricité, menuiserie, façade et revêtement, plomberie, couverture-étanchéité, dans des logements privatifs et des parties communes du patrimoine de MON LOGIS GROUPE Action Logement ou gérés par elle.  
TYPE DE MARCHÉ DE TRAVAUX : 1. Exécution.  
CRITÈRE D'ATTRIBUTION RETENUE : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de pondération énoncés dans le règlement de consultation.  
DATE D'ATTRIBUTION : 21/03/2025.  
LOT N° - INTITULE LOT - NOM - CODE POSTAL - VILLE - MONTANT € HT  
LOT 1 - Isolation intérieures - SARL RM BATIRENO - 10280 - SAINT MESMIN - Accord cadre sans mini et avec maxi ;  
LOT 1 - Isolation intérieures - CLIMAT SUR - ISO SUR - 10120 - SAINT ANDRE LES VERGERS - Accord cadre sans mini et avec maxi ;  
LOT 2 - Plomberie chauffage - MUST - 54320 - MAXEVILLE - Accord cadre sans mini et avec maxi ;  
LOT 2 - Plomberie chauffage - CLIMAT SUR - ISO SUR - 10120 - SAINT ANDRE LES VERGERS - Accord cadre sans mini et avec maxi ;  
LOT 3 - Electricité - DEOUST - 10000 - TROYES - Accord cadre sans mini avec maxi ;  
LOT 3 - Electricité - OMTEK - 51460 - CERNAY LES REIMS - Accord cadre sans mini avec maxi ;  
LOT 4 - ITE - BONGLET - 39001 - LONS LE SAUNIER - Accord cadre sans mini avec maxi ;  
LOT 4 - ITE - LAMBLIN - DYBIEC OBS - 10450 - BREVIANDES - Accord cadre sans mini avec maxi ;  
LOT 5 - Menuiseries - SECABAT - 10600 - LA CHAPELLE SAINT LUC - Accord cadre sans mini avec maxi ;  
LOT 6 - SPS - CT - SOCOTEC - 10000 - TROYES - Accord cadre sans mini avec maxi ;  
LOT 6 - SPS - CT - BUREAU VERITAS - 10000 - TROYES - Accord cadre sans mini avec maxi ;  
LOT 7 - BE - AGS INGENIERIE - 10410 VILLECHETIF - Accord cadre sans mini avec maxi.  
DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : Le 28/04/2025.

Le Directeur Général, Serge LAURENT.

M2504971

Marne

CONSTITUTION  
DE SOCIETE

GR PRESTA  
Avis de constitution

Avis est donné de la constitution en date du 3 avril 2025, par acte sous seing privé, pour une durée de 99 années, d'une société à responsabilité limitée dénommée «GR PRESTA», dont le siège social est fixé 539 chemin des Rochelles - 51230 FERE CHAMPENOISE.  
CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à 10.000 €.  
OBJET SOCIAL : La société a pour objet en France et à l'étranger : La réalisation de tous travaux agricoles notamment relatifs à la préparation des sols, l'implantation, l'entretien et la récolte des cultures et de tous autres travaux nécessaires à la production agricole. Le négoce (achat et revente) de produits agricoles et de fournitures destinées aux activités agricoles. Le négoce de matériel agricole. Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.  
GÉRANCE : Le premier gérant est Monsieur Romain GANDON, né le 1<sup>er</sup> février 1994 à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), de nationalité française, demeurant 481 chemin des Rochelles - 51230 FERE CHAMPENOISE, nommé par assemblée générale constitutive du 3 avril 2025 pour une durée indéterminée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.  
CESSION DE PARTS : Les parts ne peuvent être cédées qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant les trois quarts des parts sociales.  
IMMATRICULATION DE LA SOCIÉTÉ : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de REIMS (51100).  
Pour avis : La gérance.

M2504419

«GR INFRA»  
Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 3 avril 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU).  
DÉNOMINATION SOCIALE : « GR INFRA ».  
SIÈGE SOCIAL : 23 route de Montpreux - 51320 HAUSSIMONT.  
DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.  
CAPITAL SOCIAL : 10.000 €.  
OBJET SOCIAL : La société a pour objet :  
- La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ;  
- Eventuellement, l'aliénation de ceux de ses immeubles ou droits immobiliers devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société ;  
- L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres ;  
- Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.  
CESSION D' ACTIONS : Les actions de la société ne peuvent être cédées à titre onéreux, à l'exception des cessions consenties au profit des actionnaires et des descendants des actionnaires, qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des deux tiers des voix détenues par les actionnaires présents ou représentés.  
PRÉSIDENT : Monsieur Romain GANDON, né le 1<sup>er</sup> février 1994 à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), de nationalité française, demeurant 481 chemin des Rochelles - 51230 FERE -CHAMPENOISE, nommé aux termes d'une assemblée générale constitutive du 3 avril 2025, pour une durée indéterminée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.  
IMMATRICULATION DE LA SOCIÉTÉ : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du Tribunal de commerce de REIMS (51100).  
Pour avis : Le président.

M2504420

FCN Epernay  
2 rue Léger Bertin - BP 15  
51201 EPERNAY CEDEX  
Tél. : 03.26.54.14.44

JR FACADE  
Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 28 avril 2025 à TOURS SUR MARNE (51), il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Forme sociale : Société à responsabilité limitée  
Dénomination sociale : JR FACADE  
Siège social : 1 Bis rue du 8 mai 1945 - 51150 CONDÉ SUR MARNE  
Objet social : Tous travaux de peinture extérieure et intérieure, ravalement de façades en maçonnerie, décoration de façades extérieures et intérieures en pierres ou briques, imperméabilisation de façades, isolation par l'extérieur  
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés  
Capital social : 1 000 euros  
Gérance : M. Jimmy ROUZAUT, demeurant : 4 rue de Crouy - 51150 TOURS SUR MARNE, assure la gérance.  
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.  
Pour avis : La Gérance.

M2504903

GROUPEMENT FORESTIER DELIGNY  
Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Me Alexis CARETTE, Notaire associé à HERMONVILLE, le 24 avril 2025, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :  
DÉNOMINATION : GROUPEMENT FORESTIER DELIGNY.  
FORME : Groupement Foncier Forestier.  
SIÈGE : CORMONTREUIL (51350), 9 rue de la Paix.  
OBJET : La constitution, l'amélioration, l'équipement, la conservation et la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers susceptibles d'aménagement et d'exploitation régulière, ainsi que leurs accessoires et dépendances indissociables qui seront compris dans son patrimoine ou dont il aura la jouissance par suite d'apport, d'acquisition ou de prise à bail et pour lesquels le groupement souscrira un engagement d'exploitation normale pendant trente ans conforme aux dispositions de l'article 848 bis du Code général des impôts, ainsi que de tous terrains à boisier, friches et landes se rattachant à ces massifs forestiers et pour lesquels le groupement prendra l'engagement de boisier dans les cinq ans de leur apport ou de leur acquisition ou de leur prise à bail. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société et soient conformes à la législation régissant les groupements forestiers. En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité.  
DURÉE : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au R.C.S.  
CAPITAL : 666.000,00 € constitué exclusivement d'apports en numéraire.  
GÉRANCE : Monsieur et Madame Luc et Marie-Reine DELIGNY, demeurant à CORMONTREUIL (51350), 9 rue de la Paix.  
CESSION DE PARTS : Les parts sont librement cessibles uniquement entre associés.  
Immatriculation de la société : R.C.S. de REIMS.  
Pour avis.

M2504925

PRODN51  
Société par actions simplifiée  
au capital de 5.000 Euros  
Siège social : 18 rue Isidore Robequin  
51260 CONFLANS SUR SEINE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Conflans sur seine du 24-04-2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
FORME : Société par actions simplifiée.  
DÉNOMINATION : PRODN51.  
SIÈGE : 18 rue Isidore Robequin, 51260 CONFLANS SUR SEINE.  
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.  
CAPITAL : 5.000 €.  
OBJET : Commerce de détails non spécialisés à prédominance alimentaire, épicerie, pain et viennoiseries, alimentation générale, vente de vin et spiritueux, vente de produit régionaux, vente de charcuterie et de produits traiteur, vente à emporter, livraison à domicile, commerce et services diverses associés, activité de boucherie.  
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.  
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
AGRÈMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.  
PRÉSIDENT : Monsieur Grégory THOMAS, demeurant 2 rue haute - 51260 MARSANGIS.  
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Jérémy BELLANGER, demeurant 18 rue de Bécheret - 51260 ESCLAVOLLES LUREY.  
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.  
Pour avis : Le Président.

M2504926

FINANCIERE LUNA  
Société par actions simplifiée  
au capital de 97.577 Euros  
Siège social : 23 Rue du Barbâtre  
51100 REIMS  
RCS Reims

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée signé par voie de signature électronique via DocuSign® conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 27/04/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
FORME : Société par actions simplifiée  
DÉNOMINATION : FINANCIERE LUNA  
SIÈGE : 23 Rue du Barbâtre 51100 REIMS  
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés  
CAPITAL : 97.577 €  
OBJET : L'acquisition et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement, l'acquisition et la gestion d'un patrimoine mobilier, l'acquisition et la gestion d'un patrimoine immobilier, la prise de participations dans toutes sociétés civiles, commerciales, industrielles, immobilières, financières ou de prestations de services, françaises ou étrangères,  
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.  
AGRÈMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.  
PRÉSIDENT : M. Gabriel GUILLOU, demeurant 23 Rue du Barbâtre 51100 REIMS  
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.  
Pour avis

M2504955

- PETITES AFFICHES MATOT BRAINE -



Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



**AUDEXCO**  
EXPERTISE COMPTABLE  
REIMS – AIX EN PROVENCE - FREJUS

**BEN&PEG**  
Société à responsabilité limitée au capital de 35 000 €  
Siège social : 92 rue du Barbâtre  
51100 REIMS  
Immatriculation 920 608 304 RCS REIMS

**modifications multiples**

Suivant délibération du 24 avril 2025, l'AGE, a décidé :

- de transférer le siège social au 7 A RUE DES CRAYÈRES 51100 REIMS, à effet le 24/04/2025.
- de transformer la Société en SARL à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société reste BEN&PEG.

Le capital social reste fixé à la somme de 35 000 €.

Sous sa forme de SAS, la Société était dirigée par :

Président : Mr Benjamin BENOIT.

Sous sa nouvelle forme de SARL, la Société est gérée par :

Gérant : Mr Benjamin BENOIT, demeurant 7 a Rue des crayères 51100 REIMS

Modification sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de Reims.  
M2504907



**Notaires**  
**NOTAIRES DE LA VALLEE**  
3-5 rue du Général Louis Vallin  
DORMANS (51700)

**SARL LES CHAPITRES**  
SIREN 523 331 817  
3 Ruelle de la Mairie  
51390 COURMAS

**MODIFICATIONS STATUTAIRES**

Aux termes d'un acte reçu par Me DRIGUET, Notaire à DORMANS le 18/03/2025, enregistré au SPFE de la MARNE le 02/04/2025 réf 2025 N 1162 constatant la nomination d'un co-gérant et la modification de l'objet social, il a été constaté les modifications des statuts de la ste ayant les caractéristiques suivantes :

SARL LES CHAPITRES, siège social COURMAS (51390) 3 Ruelle de la Mairie, durée 99 ans, capital social : 2000€, immatriculée RCS REIMS : 523 331 817.

Nouveau co-gérant nommé pour une durée indéterminée : Gauthier AUGUSTE, demeurant à REIMS (51100), Place Léon Bourgeois à compter du 18/03/2025.

Les associés ont décidé de modifier l'objet social en ce sens : La société a pour objet en France et à l'étranger : Le négoce (sédentaire et non sédentaire) en vins et plus particulièrement l'activité de négociant en chambre distributeur de vin Champagne, Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement. Toutes opérations d'activité de boucherie, charcuterie, traiteur, Toutes opérations commerciales dans la vente d'évènements, Toutes activités de webmaster, Toutes détention de participation de sociétés. »

Pour avis : Le notaire

M2504912

**VESSELLE ALAIN**  
Société civile d'exploitation viticole  
Au capital de 105.350 Euros  
Siège social : 15 rue de Louvois  
51150 BOUZY  
R.C.S. Reims 349 688 804

L'assemblée générale ordinaire des associés en date du 2 janvier 2023 valide la nomination de cogérance de Monsieur Antoine VESSELLE à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023

Pour avis : La gérance.

M2504916



**LORETTE et ASSOCIES**  
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

**EMPIRE AUTO 2000**  
Société à responsabilité limitée au capital de 46 238,28 euros  
Siège social : 42 AV NATIONALE LA NEUVILLETTE - 51100 REIMS  
432 769 545 RCS REIMS

**Modification de la dénomination sociale, de l'objet social et transfert du siège social**

Aux termes d'une délibération en date du 25 avril 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :

- de remplacer à compter du même jour la dénomination sociale «EMPIRE AUTO 2000» par «ApproVO France» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
- de transférer le siège social du 42 AV NATIONALE LA NEUVILLETTE, 51100 REIMS au 1 rue des chevaux 51220 Villers Franqueux à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
- de limiter l'objet social à l'activité de NEGOCE AUTOMOBILE DE VENTE AUX PROFESSIONNELS et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis, La Gérance

M2504918



**NOMΩDOS**  
Société d'Avocats  
10 Boulevard Lundy – BP 2105  
51074 REIMS CEDEX

**ROCHA E.V.A.**  
Société par actions simplifiée au capital de 13 208 000 Euros  
Siège social : 32 rue Florin  
51800 SAINTE MENEHOULID  
444 159 073 R.C.S. Châlons en Champagne

En date du 29 mars 2025, l'assemblée a nommé la société FCN, 160 Rue Louis Victor de Broglie, 51430 Bezannes, immatriculée au RCS de Reims sous le n° 337 080 089, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire.

Mention au RCS de Châlons en Champagne.  
M2504908

**SARL «FLO.JE.LEG»**  
Société à responsabilité limitée au capital de 100 000 Euros  
Siège social : 4 rue de l'Eglise  
51230 ANGLUZELLES ET COURCELLES  
RCS Reims 531 355 584

Par assemblée générale extraordinaire du 31/03/2025, les associés ont décidé d'étendre, à compter du 31/03/2025, l'objet social à l'activité suivante :

- La production et la vente d'énergie notamment à partir de panneaux solaires photovoltaïques.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal.

M2504960



**AUDEXCO**  
EXPERTISE COMPTABLE  
REIMS – AIX EN PROVENCE - FREJUS

**AFS TRANSPORTS**  
EURL au capital de 3 000 €  
Siège social : 8 rue Charles d'Estaing  
51450 BETHENY  
RCS de REIMS n°811 054 170

**AVIS DE MODIFICATION**

En date du 28/04/2025, l'associé unique a décidé de procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article 2 les activités suivantes : La location de véhicules.

La décision sera effective à compter du 28/04/2025.

Le reste est sans changement.

Modification au RCS de REIMS.

M2504980

**EARL «CHAMORIN»**  
Capital social : 135 000 Euros  
Siège social : 6 rue de l'Eglise  
Chez Mr et M<sup>me</sup> CHAMORIN  
51230 CONNANTRAY VAUREFROY  
RCS Reims 418 165 999

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 01/03/2025, les associés ont décidé d'étendre l'objet social, à compter du 01/03/2025, à l'activité suivante :

- L'exploitation d'installations de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont elle est locataire ou propriétaire.

Pour avis : La gérance.

M2504909



**Octav**  
**Société d'Avocats**  
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

**NKM FACTORY**  
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros  
Siège social : Centre d'Affaires Le Crystalide  
8 bis rue Gabriel Voisin - 51100 REIMS  
Transféré à : Place des Presles, Route de Vignny - 51390 GUEUX  
929 096 154 R.C.S. Reims

**Transfert de siège social**

Suivant décisions en date du 25/04/2025, le Président a décidé de transférer le siège du Centre d'Affaires Le Crystalide, 8 bis rue Gabriel Voisin - 51100 REIMS à Place des Presles, Route de Vignny - 51390 GUEUX à compter de ce jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2504966

**HISTEM**  
SAS au capital de 50.000 Euros  
Siège social : Route de Thenelles  
02390 THENELLES  
R.C.S. Saint Quentin 819 186 982

L'AGE du 23/04/2025, a décidé de transférer le siège social à REIMS (51100), 16 Boulevard du Val de Vesle, à effet du 23/04/2025. En conséquence, la société qui est immatriculée au R.C.S. SAINT QUENTIN sous le n°819 186 982 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au R.C.S. de REIMS.

M2504922

**SOS TP**  
Société par actions simplifiée au capital de 91.000 Euros  
Siège social : 144 rue Léon Faucher  
51450 BETHENY  
399 240 324 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 27.02.2025, il résulte que les mandats de la société AUDICOM, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Christian OLIVIER, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

Pour avis : Le Président.

M2504930

**LANSON-BCC**  
Société Anonyme au capital de 135 088 300 Euros  
Siège social : Allée du Vignoble  
51100 REIMS  
389 391 434 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 25 avril 2025, l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire a nommé Madame Aliénor SEGUINEAU DE PREVAL en qualité d'administrateur de la Société en remplacement de Madame Marie-Laëtitia DUCHÈNE-BAIJOT, dont le mandat arrivait à expiration, pour une période de trois ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2028 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Pour avis : Le Conseil d'Administration

M2504998



**GN**  
**AVOCATS ASSOCIES**

**LA HAUSSIERE**  
SARL au capital de 171 632 €  
Siège social : 22 rue Dieu Lumière  
51100 REIMS  
RCS de REIMS n°343 603 361

**AVIS DE MODIFICATION**

L'AGE du 20/02/2025 a décidé à compter du 20/02/2025 de :

- de nommer en qualité de gérant M. FAVREAU Xavier, demeurant 38 rue du Petit Hutin 51100 REIMS en remplacement de M. FAVREAU Jacques, pour cause de démission.
- transférer le siège social de la société au 38 rue du Petit Hutin, 51100 REIMS.

Modification au RCS de REIMS.

M2504932



**Octav**  
**Société d'Avocats**  
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

**BBC SPORTS**  
Société à responsabilité limitée au capital de 125.000 Euros  
Siège social : 15 rue des Compagnons  
51350 CORMONTREUIL  
884 304 924 R.C.S. Reims

**Changement de gérant**

Aux termes de l'AGM en date du 23/04/2025, les associés ont pris acte de la décision prise par Monsieur Stephen BOTEREL de démissionner de ses fonctions de gérant et ont décidé à l'unanimité de nommer en qualité de nouveau gérant Monsieur Johan DE JONCKHEERE, demeurant 115 rue du Pont - 51150 AY CHAMPAGNE, pour une durée illimitée à compter du 23/04/2025.

Pour avis.

M2504982



**COGEP REIMS**  
03 26 86 72 98  
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS  
http://www.cogep.fr

**JAC**  
Société civile immobilière au capital de 120 euros  
Siège social : 65 AVENUE GEORGES CLEMENCEAU  
51100 REIMS  
815 145 859 RCS REIMS

**AVIS DE PUBLICITÉ**

Aux termes d'une délibération en date du 04/06/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 65 AVENUE GEORGES CLEMENCEAU, 51100 REIMS au 3 rue Voltaire, 51100 REIMS à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis La Gérance

M2504985

**L'HIRONDELLE**  
Société civile au capital de 1 000 euros  
Siège social : 139 RUE PIERRE BROSSOLETTE  
51100 REIMS  
948 848 148 RCS REIMS

Suite aux décisions du PV du 01/12/2023, le siège social a été transféré, à effet rétroactif au 01/05/2023, au 88 rue Libergier - 51100 REIMS. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au GTC de REIMS.

M2504996

**WM PRESTA BOUZY**  
SARL au capital de 2 000 €  
Siège social : 1 rue Auban Moet  
51150 BOUZY  
RCS de REIMS n°817 953 003

**Transfert de siège**

L'AGE du 01/03/2025 a décidé le transfert du siège social au 27 route de Chalons, 51150 AIGNY à compter du 01/03/2025.

Mention : RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Steven Lefevre

M2505002

**MAYA**  
Société civile au capital de 100 Euros  
Siège social : 7 rue des Voisins  
51390 VILLE DOMMANGE  
RCS Reims 905 024 683

L'assemblée générale extraordinaire du 17/04/2025 a décidé à compter du même jour d'augmenter le capital social de 230.000 €, le portant ainsi de 100 € à 230.100 €.

Les articles 6 et 7 des statuts sont modifiés en conséquence.

Modification au RCS REIMS.

La gérance.

M2505005

**SARL «GALIPE»**  
Société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 Euros  
Siège social : 6 rue Astoin - 51500 LUDES  
RCS Reims 393 481 700

Par assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2025, les associés ont décidé d'étendre, à compter du 31 mars 2025, l'objet social aux activités suivantes :

- La construction, l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement, l'occupation à titre gratuit et la cession le cas échéant de tous immeubles et biens immobiliers dont elle peut devenir locataire ou propriétaire.
- La location meublée de tourisme.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal.

M2505010

**SPORTING**  
Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 4 rue Henri Guillaume - 51400 BOUY  
841 292 121  
RCS Châlons en Champagne

Aux termes d'une décision en date du 25/03/2025, l'Associé Unique a décidé de modifier l'objet social comme suit :

- L'acquisition, la gestion, la disposition de toutes parts sociales, valeurs mobilières ou titres émis à quelque titre que ce soit par des sociétés françaises ou étrangères, quel que soit leur objet social et leur activité, la gestion de tous produits issus de ces participations et leur emploi sous forme mobilière ou immobilière, la gestion de trésorerie, toutes opérations financières, prêts, avances, emprunts, achats, échanges avec les Sociétés contrôlées ;
- La participation de la société par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création d'acquisition de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissement;

et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

M2505014

**SAS «DE BRIFFONTAINES»**  
Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 Euros  
Siège social : Départementale 5 - 51230 OGNES  
RCS : Reims 844 901 611

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 16/04/2025, les associés ont décidé, à compter du 16/04/2025, d'augmenter le capital social d'un montant de 900.000 € pour le porter à 1.000.000 €.

Mention sera faite au RCS de REIMS.

Pour avis.

M2505020

**SARL «DU BOIS DE LA CONGE»**  
Société à responsabilité limitée au capital de 20.000 Euros  
Siège social : 6 bis voie de Vitry  
51320 FAUX VESIGNEUL  
R.C.S. Chalons En Champagne  
794 100 594

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2025, Monsieur Henri GALLOIS demeurant 4 Voie de Vitry - 51320 FAUX VESIGNEUL a été nommé en qualité de cogérant, pour une durée indéterminée, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le représentant légal.

M2505022

**SARL CHAMPAGNE MICHAUX**  
Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 6 bis rue de la Source  
51480 VENTEUIL  
930 354 576 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 07/04/2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités de commerce de boissons alcoolisées (licence III) et non alcoolisées, à consommer sur place ou à emporter ; petite restauration sur place sans fabrication ; organisation, promotion et gestion de tous types événements ; épicerie-fine, vente de produits locaux ou artisanaux, et de tous accessoires ; et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2505025



**GN**  
**AVOCATS ASSOCIES**

**FATIH**  
SAS au capital de 217.395 Euros  
Siège social : 5 rue de la Croix Maurencienne  
51370 SAINT BRICE COURCELLES  
R.C.S. Reims n°538 625 047

En date du 25/04/2025, le président a constaté la réalisation définitive de la réduction de capital décidée lors de l'assemblée générale du 31/03/2025, d'une somme de 30.300 €, par rachat et annulation d'actions, portant le capital social de 217.395 € à 187.095 €.

Les articles 6 et 7 des statuts sont modifiés en conséquence.

Modification au R.C.S. de REIMS.

M2505033



**FCN**  
EXPERTISE  
AUDIT  
CONSEIL

**FCN Reims Moissons**  
7 Rue Gabriel Voisin – CS80018  
51686 REIMS CEDEX 2

**DOMAINE VERRON**  
Société civile immobilière au capital de 281.000 Euros  
Siège social : 3 rue du Docteur Verron  
51200 EPERNAY  
753 095 660 RCS Reims

Aux termes des délibérations en date du 18/04/2025, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérants pour une durée illimitée et à compter de ce jour.

- Monsieur Florent ROQUES, demeurant 4 Ruelle Blandin - 51200 EPERNAY.
- Monsieur Lionel ROQUES, demeurant 9 Rue des Carmes - 51100 REIMS.

Modification sera faite au greffe de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2505072



Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne / Ardennes

TRANSMISSION  
UNIVERSELLE  
DE PATRIMOINE

**Octav**  
Société d'Avocats  
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

**LINGAT**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 7.622,45 Euros  
Siège social : 1 rue des Saules  
51390 BOUILLY  
378 921 886 R.C.S. Reims

Par décision du 25/04/2025, la société SARL MB REIMS, SARL au capital de 324.200 €, sise 5 rue Condorcet - 51100 REIMS, identifiée sous le n° 837 896 018 R.C.S. REIMS a, en sa qualité d'associée unique de la société LINGAT, décidé la dissolution anticipée de ladite société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la Société LINGAT au profit de Monsieur Laurent LINGAT, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution fera l'objet d'une déclaration auprès du greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de REIMS, 55-57 rue Thiers - 51100 REIMS.

Pour avis.

M2504959

CHANGEMENT DE  
REGIME MATRIMONIAL

**Maître**  
**Sophie POTISEK-BENARD**  
Notaire à TOURS SUR MARNE (Marne)  
37 avenue de Champagne

**ÉPOUX GAY/  
MOROIS**  
Avis de changement de  
régime matrimonial

Informations concernant les époux Monsieur Gérard Gaston Oscar GAY, retraité, et Madame Marie-Claude Suzanne MOROIS, retraitée, demeurant ensemble à BOUZY (51150), 5, rue des Tartelettes.

Nés savoir :  
- Monsieur GAY à BOUZY (51150), le 16 septembre 1947 ;  
- Madame MOROIS à REIMS (51100), le 31 janvier 1949.

Mariés à la mairie de REIMS (51100), le 30 juin 1973.

Soumis au régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union.

Ce régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

Tous deux de nationalité française.

Informations concernant la modification du régime matrimonial

Adoption du régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des deux époux et exclusion de la reprise des biens propres en cas de dissolution de la communauté par le décès d'un des époux.

Acte contenant le changement de régime matrimonial reçu par Maître Sophie POTISEK-BENARD, Notaire associée, à TOURS SUR MARNE (Marne), le 29 avril 2025.

Informations concernant l'opposition

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans un délai de trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice auprès de Maître Sophie POTISEK-BENARD, notaire associée à TOURS -SUR-MARNE (51150), 37, avenue de Champagne.

Pour avis et mention :  
Maître Sophie POTISEK-BENARD,  
Notaire.

M2505081

AVIS DIVERS

  
**GROUPE MONASSIER**  
Réseau Notarial  
**THIENOT & ASSOCIÉS**  
Notaires  
23 rue Libergier - 51100 REIMS

**M<sup>me</sup> Monique  
GUILLOT**  
AVIS DE SAISINE DE  
LEGATAIRE UNIVERSEL  
- DELAI D'OPPOSITION  
Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de  
procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28  
novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 15 novembre 2015, Madame Monique Noël GUILLOT, en son vivant retraitée, demeurant à REIMS (51100) 30 rue de Nice Les Parentèles.

Née à PONTFAVERGER-MORONVILLIERS (51490), le 29 mars 1926.

Veuve de Monsieur René Hubert CHANDELOT et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à REIMS (51100) (FRANCE), le 1<sup>er</sup> mars 2025.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Bertrand ROLLIN, Notaire soussigné, membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «THIENOT ET ASSOCIÉS», notaires associés, titulaire d'un office notarial à la résidence de REIMS (Marne), 23 rue Libergier, le 25 avril 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Bertrand ROLLIN, Notaire à REIMS (51100) 23 rue Libergier, référence CRPCEN : 51046, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2504943

**Plurial Novilia**  
Groupe ActionLogement

**PLURIAL NOVILIA**  
CHALONS - APPARTEMENT :  
50 AV DE GAULLE - T2 au RDC  
- 53,62 m² Carrez - lot 3 - DPE : E - 58  
500 € - réf : ER.20907  
Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 86 50 25 49  
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires\* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres\* : Par mail.

Offre et prix soumis à condition de ressources\*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.

M2504984

**ANNONCES LÉGALES**  
  
**DERNIER DÉLAI  
POUR VOS PUBLICATIONS :  
JEUDI 16 HEURES**  
*annoncelegale.pamb@legalnet.org*

  
**Etude de Maîtres Agnès  
MELIN, Jean-Cyril HERVO  
et Benoît MOITTIÉ,**  
Notaires associés à EPERNAY  
(51200), 9 rue Jean Chandon Moët.

**M. Francis  
CHAPIER**  
Avis d'envoi en  
possession

Par testament olographe en date du 27 juin 2024, Monsieur Francis Luc CHAPIER, célibataire, né à AVIZE (51190), le 18 avril 1961 et décédé à REIMS (51100) le 10 février 2025, a institué un légataire universel. Le procès-verbal d'ouverture et de description de testament a été établi le 11 avril 2025 et une expédition a été reçue par le greffe du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, le 22 avril 2025.

Les oppositions sont à former en l'étude de Maître Agnès MELIN, notaire à EPERNAY (51200), 9 rue Jean Chandon Moët, chargée du règlement de la succession, dans un délai d'un mois à compter de la date de réception par le Greffe dudit Tribunal Judiciaire.

Pour avis.

M2505018



**Etude de Maîtres  
Jeremy MARSAN  
et Vincent REGNAULD**  
Notaires Associés  
à BLANCS COTEAUX VERTUS  
(Marne)  
52 rue Jean le Bon

**M<sup>me</sup> Liliane CORNE**

Avis de saisine de  
légataire universel - Délai  
d'opposition  
Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de  
procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28  
novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 12 décembre 2022,

Madame Liliane Georgette CORNE, en son vivant Retraitée, demeurant à BLANCS-COTEAUX (51130) 42 avenue de Bammental VERTUS.

Née à REIMS (51100), le 14 décembre 1924.

Veuve de Monsieur André René Marcel CARTIER et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité Française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à BLANCS-COTEAUX (51130) (France), le 23 septembre 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Vincent REGNAULD, Notaire à BLANCS -COTEAUX-VERTUS(Marne) le 29 avril 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître REGNAULD, référence CRPCEN : 51130, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de CHALONS-EN -CHAMPAGNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2505031

  
**Notaires  
de France**

**Monsieur Marcel  
Gilbert MOREAU**

Avis de saisine de  
légataire universel - Délai  
d'opposition  
Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de  
procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 18  
novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 12 juillet 2011,

Monsieur Marcel Gilbert MOREAU, en son vivant retraité, veuf de Madame Nadia Mauricette Marie-Louise HERBLOT -DUPONT, demeurant à BOURGOGNE-FRESNE (51110), 2 place Joël Prévotau EHPAD .

Né à REIMS (51100), le 18 décembre 1936.

Décédé à REIMS (51100), le 7 février 2025.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Clément PAULINE, Notaire Associé membre de la Société Civile Professionnelle « Martial DUFOUR, François SALAGNAC et Clément PAULINE, notaire associés », titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à LIMOGES (Haute-Vienne) 22 avenue du midi, le 23 avril 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du procès-verbal et dépôt de testament : Maître Clément PAULINE, Notaire Associé à LIMOGES (Haute-Vienne), 22 avenue du midi, référence CRPCEN : 87001, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2505069

TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Jugement du  
17 avril 2025

**MINAUT (nom d'usage (El)) Wilfried  
André Jean**, 10 rue Lombard, 51250 Sermaize-les-Bains, RCS Châlons-en-Champagne 514 293 810. Commerce de détail d'articles et vêtements de pêche, chasse, munitions, coutellerie, souvenirs, article de camping et randonnées, organisation de concours de pêche, Ball-Trap et de randonnées; vente d'armes pas correspondance. Jugement mettant fin à la procédure de redressement judiciaire en application de l'article L.631-16 du code de commerce.

M2504891

**SARL PIZZA MINUTES**, 67 bis avenue du Général de Gaulle, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons -en-Champagne 804 297 620. Pizza et restauration rapide, vente sur place ou à emporter. Jugement en date du 17 avril 2025 modifiant le plan de redressement.

M2504893

LIQUIDATION  
JUDICIAIRE

Jugement du  
17 avril 2025

**SAS PROJECT**, 117 rue Léon Bourgeois, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 948 283 346. Centre de formation. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Crozat prise en la personne de Me Arnaud Crozat 17 Quai de la Villa Bp 1014 51200 Épernay.

M2504889

Jugement du  
17 avril 2025

**SARL Cabinet Lavefve Expertise :  
Gestion des Entreprises et  
Administration (CLE : GEA)**, 20 grande rue, 51300 Heiltz-le-Hutier, RCS Châlons-en-Champagne 983 073 792. Conseil aux entreprises et administrations en gestion et pilotage de rentabilité et trésorerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

M2504892

CLÔTURE POUR  
INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement du  
17 avril 2025

**SAS TROUCHOTK**, 2 rue du Chauffry, 51320 Sommesous, RCS Châlons-en-Champagne 905 146 411. Achat, vente de croquettes, aliments et accessoires pour chiens et chats. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

M2504890

TRIBUNAL DE  
COMMERCE DE REIMS

Jugement du  
24 avril 2025

**SARL EURL OUK**, 31 Rue de Thillois, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 801 502 345. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 24 Octobre 2023 , désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

M2504883

REDRESSEMENT  
JUDICIAIRE

Jugement du  
22 avril 2025

**SAS GEV ENVIRONNEMENT**, 8 Bis Rue Gabriel Voisin, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 917 447 906. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 14 Janvier 2025 , désignant mandataire judiciaire Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

M2504880

LIQUIDATION  
JUDICIAIRE

Jugement du  
24 avril 2025

**SAS FRANCOIS V**, 7 Rue Pierre Salmon, 51430 Bezannes, RCS Greffe de Reims 878 068 121. Commerce de détail de meubles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims , et mettant fin à la mission de l'administrateur Selari Ajilink Labis Cabooter de Chanaud (Me Jérôme Cabooter).

M2504881

**SARL KH TRANSPORT**, 9 Rue des Savoyards, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 842 128 175. Transports routiers de fret de proximité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epernay.

M2504882

Ardennes

CONSTITUTION  
DE SOCIETE

**CTJ LOUIS  
MATHIEU**  
Société à responsabilité limitée  
Unipersonnelle  
au capital de 10 000 Euros  
Siège social : 6A, Allée André Barrois  
08310 JUNIVILLE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Rethel du 25 avril 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée unipersonnelle

DÉNOMINATION SOCIALE : CTJ LOUIS MATHIEU

SIÈGE SOCIAL : 6A, Allée André Barrois, 08310 JUNIVILLE

OBJET SOCIAL : Etablissement de contrôle Technique des véhicules

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

CAPITAL SOCIAL : 10 000 euros

GÉRANCE : Monsieur Louis MATHIEU, demeurant 5, Rue des Terrières 08400 VONCQ, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sedan.

Pour avis : La gérance

M2504910

iMaugis

Par acte SSP du 24/04/2025, il a été constitué une SASU à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : iMaugis.

OBJET SOCIAL : Toutes prestations de services et de conseils en informatique et en nouvelles technologies, notamment l'analyse, le conseil, l'audit et l'expertise en matière de systèmes d'information et de technologies informatiques ; la conception, le développement, l'intégration, la maintenance et la gestion de solutions logicielles et informatiques ; la réalisation d'études de faisabilité, de cahiers des charges, et d'accompagnement dans la mise en place de projets informatiques ; la formation et le transfert de compétences dans le domaine de l'informatique et des nouvelles technologies ; la veille technologique et stratégique ; L'installation, la location, la vente et maintenance de matériels informatiques et logiciels.

SIÈGE SOCIAL : 18 rue Pasteur - 08090 AIGLEMONT.

CAPITAL MINIMUM : 500 €.

CAPITAL INITIAL : 1.000 €.

CAPITAL MAXIMUM : 10.000 €.

DURÉE : 99 ans.

PRÉSIDENT : M. MOUSSEAU Julien, demeurant 18 rue Pasteur - 08090 AIGLEMONT.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Chaque action donne droit à une voix et à la participation dans les décisions collectives.

CLAUDE D'AGRÈMENT : Les actions sont librement cessibles.

Immatriculation au R.C.S. de SEDAN.

M2504970

VALNET IMMO  
Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 29 Avril 2025, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : VALNET IMMO.

FORME : Société Civile Immobilière.

CAPITAL : 1.500 €, par apports en numéraire.

SIEGE : Rue Cadeau - 08200 SEDAN.

OBJET : Acquisition, propriété, gestion de tous biens immobiliers.

DURÉE : 99 années.

CESSION DE PARTS : Les cessions de parts à des tiers sont soumises à l'agrément préalable de la Gérance.

CO-GERANCE : M. Loïc DUPUIT et M<sup>me</sup> Hélène DUPUIT, demeurant 44, rue du Val Clair - 54280 SEICHAMPS.

IMMATRICULATION : RCS de SEDAN.

Pour avis.

M2505075

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

**Octav**  
Société d'Avocats  
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

**NR2M**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 41 rue de Sedan  
08450 REMILLY AILLICOURT  
R.C.S. Sedan

**Avis de constitution**  
Aux termes d'un acte sous signature privée signé par voie de signature électronique via DocuSign conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 28/04/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
FORME : Société par actions simplifiée.  
DÉNOMINATION : NR2M.  
SIÈGE : 41 rue de Sedan - 08450 REMILLY AILLICOURT.  
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.  
CAPITAL : 1.000 €.  
OBJET : la prise de participations dans toutes sociétés civiles, commerciales, industrielles, agricoles, immobilières, financières ou de prestations de services, françaises ou étrangères, l'animation, la gestion administrative, juridique, comptable, fiscale et financière de ses filiales, l'octroi de prêts et d'avances en compte courant à ses filiales, la gestion de trésorerie pour ses filiales, la location et la mise à disposition à ses filiales de biens meubles ou immeubles, la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.  
TRANSMISSION DES ACTIONS : Les cessions de titres sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Par exception, les cessions d'actions de l'associé unique sont libres.  
PRÉSIDENT : M. Nicolas MAHOUDEAUX, demeurant 1 rue de la Bitche - 08210 VILLERS DEVANT MOUZON.  
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

**MODIFICATION**  
**DE STATUTS**

**TRANSPORTS G&G**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 19 000 Euros  
Siège social : 1, Les Grands Caillaux  
08290 BLANCHESFOSSE ET BAY  
RCS Sedan 933 315 004

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1<sup>er</sup> mars 2025, suite à la cession de parts de Monsieur Mickaël GOTHEGNIES à Monsieur Dimitri GODET, l'article 8 des statuts a été modifié ainsi qu'il suit :  
ARTICLE 8 - PARTS SOCIALES Les parts sociales sont attribuées en totalité à Monsieur Dimitri GODET. De plus, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Mickaël GOTHEGNIES de démissionner de ses fonctions de gérant.  
Pour avis : La gérance

M2504884

**DAGIBAT**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 150.000 Euros  
Siège social : 27 rue de la Gare  
08090 TOURNES  
790 741 581 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 28/04/2025, il résulte que la société Dagifinance, société par actions simplifiée au capital de 10.000 €, dont le siège est situé 27 rue de la Gare à Tournes (08090) immatriculée sous le numéro d'identification unique Siren 928 120 872, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de la société AS GROUPE, démissionnaire à compter du même jour.

Pour avis : La Présidente.  
M2505027

**DAGIFINANCE**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 10.000 Euros  
Siège social :  
27 rue de la Gare - 08090 TOURNES  
928 120 872 RCS Sedan

Aux termes d'une décision unanime en date du 25/04/2025, il résulte que Monsieur Ferdi Taylan, demeurant 6 route du Stade - 08150 RENWEZ, a été nommé en qualité de Président à compter du 25/04/2025 en remplacement de Monsieur Dagistan Taylan, démissionnaire à compter de ce même jour.

Pour avis : Le Président.  
M2505028

**CWA**  
Colas Wilemme & Associés  
EXPERTS-COMPTABLES  
6 BD DES ECOSSAIS  
08200 SEDAN  
03.24.29.80.81  
CONTACT@C-W-A.FR

**SEL.COM**  
Société à responsabilité limitée  
transformée en société par actions  
simplifiée  
Au capital de 200.000 Euros  
Siège social :  
Zone d'Activités Les Courbes  
08200 GLAIRE  
500 425 244 RCS Sedan-08200

**Avis de transformation**  
Aux termes d'une délibération en date du 28/03/2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.  
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.  
Le capital social reste fixé à la somme de 200.000 €.  
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.  
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.  
Monsieur Cyril DUSSART et Monsieur François FETUS, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.  
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :  
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur François FETUS, demeurant à 19 Rue de MORANVILLE 55110 MONT-DEVANT-SASSEY.  
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Cyril DUSSART, demeurant 7 Rue Ancienne de Bouillon 08140 LA MONCELLE.

Pour avis : Le Président.  
M2505044

**L'ARDENNAISE DES SERVICES**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 10.000 Euros  
Siège social :  
36 rue de la Campagne  
08320 VIREUX WALLERAND  
440 049 112 RCS Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 17 avril 2025, l'Assemblée Générale a pris acte de la décision prise par Monsieur Claude Lambert de démissionner de ses fonctions de gérant à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025 et a nommé en qualité de nouveau gérant Madame Aurélie Lambert, demeurant Ferme mon Plaisir, 08320 VIREUX WALLERAND, pour une durée illimitée à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025.

Le nom de Monsieur Claude Lambert a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Madame Aurélie Lambert, nouvelle gérante.

Pour avis : La gérance.  
M2505060

**GAEC DE LA FAVÉE**  
Agrée sous le n° 90-541  
Société civile  
au capital de 245.442,92 Euros  
19 rue de Mézières  
08000 PRIX LES MÉZIÈRES  
381 682 566 RCS Sedan

**Avis de modifications**  
Suivant PVAGE du 15/04/2025, enregistré à CHARLEVILLE MEZIERES (08) le 25/04/2025, Dossier 2025/00007847, les associés ont décidé, à compter du 15/04/2025, de fixer le capital social à 241.500 €, de proroger la durée de vie sociale à 99 ans à compter de son immatriculation au RCS soit jusqu'au 16/04/2090, et de transférer le siège social 51 route de WARNECOURT - 08000 PRIX LES MÉZIÈRES.

Pour avis : La gérance.  
M2505068

**Octav**  
Société d'Avocats  
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

**CONTAL FARMER**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 8.000 Euros  
Siège social : 1 rue du Château  
08220 BANOGNE RECOUVRANCE  
510 031 073 RCS Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 29/04/2025, l'AGE décidé d'étendre l'objet social à l'activité suivante à effet du 30/04/2025 : «La fabrication, le conditionnement, la vente et l'achat/revente de biscuits, pâtisseries sèches, confiseries et autres produits artisanaux, l'organisation de visites, dégustations et ateliers gastronomiques, dans leurs locaux ou en extérieur, pour toute personne de droit public ou de droit privé» et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.  
Aux termes de la même AGE, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant M<sup>me</sup> Frédérique CONTAL, demeurant 1 Rue du Château - 08220 BANOGNE RECOUVRANCE, pour une durée illimitée à compter du 29/04/2025.

Pour avis.  
M2505076

**Etude de Maître Arnaud MANGIN**  
Notaire à RETHEL (Ardennes)  
3 quai d'Orfeuil

**SCEA DALES**  
Société civile d'exploitation agricole  
au capital de 484.600 Euros  
Siège à 49 rue de Reims  
SAULT LES RETHEL (08300)  
R.C.S Sedan n° 397 762 923

Aux termes d'un acte reçu par Me Arnaud MANGIN, notaire à RETHEL, du 28 mars 2025, en cours d'enregistrement au SPFE des Ardennes, les associés ont à l'unanimité : Nommé Monsieur Gaëtan DALES, demeurant à REIMS (51100), 5 place Amélie Doublé, associé exploitant, en qualité de gérant à compter du 28 mars 2025.

Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN.  
Pour avis.  
M2505084

**CLOTURE DE LIQUIDATION**

**SARL «LG IMMO»**  
Société à responsabilité limitée  
en cours de liquidation  
au capital social de 3.000 Euros  
16 rue Levallois - 08300 AVANCON  
487 475 766 R.C.S. Sedan

**Avis de liquidation**  
L'AGE réunie le 09/04/2025 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion, décharge du mandat de liquidateur M. Yvan LEFEVRE, demeurant 16 rue Levallois à AVANCON (08) constate la clôture de liquidation, à compter rétroactivement du 31/12/2024, date de clôture des comptes. La société sera radiée du R.C.S. de EDAN.

Pour avis : Le liquidateur.  
M2504319

**COTE NATURE**  
Société par actions simplifiée en liquidation  
Au capital de 20.500 Euros  
Siège social : Grand Rue  
08110 WILLIERS  
Siège de liquidation : Grand Rue  
08110 WILLIERS  
493358386 R.C.S. Sedan

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 31 AOUT 2024 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Bernard HENRY, demeurant Grande Rue - 08110 WILLIERS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.  
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le Liquidateur.  
M2504075

**NOUVEAUX ARTISANS**  
EURL au capital de 1 Euro  
Siège social :  
124 place Aristide-Briand  
08170 FUMAY  
892 271 628 R.C.S. de Sedan

Aux termes de l'AGE en date du 31/01/2023 l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. hajji moulay-hamza, demeurant 126 rue Jules Guesde - 08170 FUMAY pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2022.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.  
Radiation au R.C.S. de SEDAN.  
M2504877

**TRANSMISSION**  
**UNIVERSELLE**  
**DE PATRIMOINE**

**Octav**  
Société d'Avocats  
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

**MEDICAL SERVICE 08**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
Rue du Clos Madoue Le Chesne  
08390 BAIRON ET SES ENVIRONS  
539 096 149 RCS Sedan

Par décision du 29/04/2025, la société GROUPE FERON, SAS au capital de 625.000 €, sise 1 Rue de la Forêt 08240 BELLEVILLE ET CHÂTILLON SUR BAR, identifiée sous le n° 891 325 797 RCS SEDAN, a, en sa qualité d'associée unique de la Société MEDICAL SERVICE 08, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la Société MEDICAL SERVICE 08 au profit de la société GROUPE FERON, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution fera l'objet d'une déclaration auprès du greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.

Les oppositions doivent être présentées devant le greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, sis 1 Rue de la Comédie 08200 SEDAN.

Pour avis.  
M2505057

**Octav**  
Société d'Avocats  
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

**MEDICAL SERVICE RETHEL**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
1-5 Rue Camille Lejay - 08300 RETHEL  
792 378 382 RCS Sedan

Par décision du 29/04/2025, la société GROUPE FERON, SAS au capital de 625.000 €, sise 1 Rue de la Forêt 08240 BELLEVILLE ET CHÂTILLON SUR BAR, identifiée sous le n° 891 325 797 RCS SEDAN, a, en sa qualité d'associée unique de la Société MEDICAL SERVICE RETHEL, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la Société MEDICAL SERVICE RETHEL au profit de la société GROUPE FERON, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution fera l'objet d'une déclaration auprès du greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.

Les oppositions doivent être présentées devant le greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, sis 1 Rue de la Comédie 08200 SEDAN.

Pour avis.  
M2505058

**BÂTI PRO EST**  
SASU au capital de 2.000 Euros  
Siège social :  
18 Rue du Théâtre  
08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES  
921243135 RCS Sedan

Le 08/04/2025, la société HOLDING CONSEIL ET FORMATION, SARL de droit espagnol au capital de 3.000 €, siège social : Ronda Sant Pere 33, ppal 3-4, Barcelona, Espagne CP : 08010, NIF N° B67228627, associée unique de la société BÂTI PRO EST, a décidé la dissolution sans liquidation de cette société dans les conditions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil.

Les Créanciers peuvent former opposition dans le délai de trente jours de l'avis au BODACC.

Pour avis.  
M2505063

**POURSUITE D'ACTIVITE**

**CWA**  
Colas Wilemme & Associés  
EXPERTS-COMPTABLES  
6 BD DES ECOSSAIS  
08200 SEDAN  
03.24.29.80.81  
CONTACT@C-W-A.FR

**SNTTP**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 7 500 Euros  
Siège social : 30 bis Rue du Fourneau  
08160 VENDRESSE  
794 599 464 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 01 Avril 2025, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La gérance  
M2504994

**CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL**

**Notaire**

**OFFICE NOTARIAL D'ARCHES**  
Maître Quentin NAVAUX  
1 bis rue de Lorraine  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

**EPOUX LABALLETTE**

**Avis de changement de régime matrimonial**

Au terme d'un acte reçu par Maître Quentin NAVAUX, le 22 avril 2025, Monsieur Wilfrid LABALLETTE, retraité, né à ENVERMEU (76630) le 17 mars 1954, et Madame Edith BUQUET, retraitée, née à MARTIN- EGLISE (76370) le 11 janvier 1954, demeurant ensemble à VILLE SUR LUMES (08440) 3 rue des petits Prés, Mariés à la mairie de ENVERMEU (76630), le 31 juillet 1976, sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union,

Ont modifié leur régime matrimonial et adopté le régime de la communauté universelle.

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit de commissaire de justice, auprès de Maître Quentin NAVAUX, notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) 1 bis Rue de Lorraine.

Pour avis et mention :  
Maître Quentin NAVAUX.

M2505021

**SUCCESSION**

**VACANTE**

**SUCCESSION VACANTE**  
La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> COCHARD Andrée décédée le 17/06/2020 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808093959.  
M2505006

**SUCCESSION VACANTE**  
Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 21/03/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> GUGOLE Valerie décédée le 24/01/2024. Réf. 0808145780. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
M2505007

**SUCCESSION VACANTE**  
La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> COLAS Marie-France décédée le 11/03/2024 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808136784.  
M2505008

**SUCCESSION VACANTE**  
La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> CHENET Henriette décédée le 17/03/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0808136785.  
M2505009



Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube / Aisne

MODIFICATION  
DE STATUTS

baillot

& ASSOCIÉS

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

155 avenue d'Echenilly  
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
Tél. : 03.25.45.10.69

**SCI A2F**  
SCI au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
25 avenue Major Général Georges  
Vanier - 10000 TROYES  
R.C.S. de Troyes n°824 356 802

**Transfert de siège**  
L'AGE du 01/04/2025 a décidé le transfert du siège social au 278 Rue du Faubourg Croncels, 10000 TROYES à compter du 01/04/2025.  
Mention : RCS de TROYES.  
M2504394

**GAEC DES MASSUES**  
Capital social : 178.545,00 Euros  
Siège social : 7 rue du Foulon  
10400 FERREUX QUINCEY  
R.C.S. Troyes 417 755 709

Transformation en société civile d'exploitation agricole

Par AGE du 01/03/2025, les associés ont transformé le GAEC en société civile d'exploitation agricole, modifié la dénomination sociale et modifié le capital social.  
Les nouvelles caractéristiques de la société au 01/03/2025, sont les suivantes :  
DÉNOMINATION SOCIALE : DES MASSUES.  
FORME : Société civile d'exploitation agricole.  
OBJET : Exploitation agricole.  
CAPITAL SOCIAL : 194.925,00 €.  
SIÈGE SOCIAL : 7 rue du Foulon  
- 10400 FERREUX QUINCEY.  
DURÉE : 99 ans.  
GÉRANCE : M. Emmanuel DENIS, demeurant 5 rue de l'Eglise - 10400 FERREUX QUINCEY ; M<sup>me</sup> Evelynne BANRY, épouse DENIS, demeurant 7 rue du Foulon - 10400 FERREUX QUINCEY.  
CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Toutes les cessions sont soumises à l'agrément des associés pris en la forme d'une décision collective extraordinaire, sauf entre associés lorsque la société n'est composée que de deux associés.  
Pour insertion, la gérance.  
M2504459

ifac

avocats

Le bon conseil

28 boulevard du 14 Juillet  
10000 TROYES

**FC DISTRIBUTION**  
Société a responsabilité limitée au capital de 16.000 Euros  
Siège social :  
33 avenue gabriel deheurlès  
10430 ROSIERES PRES TROYES  
528 339 732 R.C.S. Troyes

Aux termes du procès-verbal du 25/01/2025, la société a été transformée en Société par actions simplifiée à compter du 25/01/2025. Ces décisions entraînent la publication des mentions suivantes :  
Forme :  
- Ancienne mention : SARL ;  
- Nouvelle mention : Société par actions simplifiée.  
Administration :  
- Ancienne mention :  
Gérante : François BENARD et Christophe BENARD ;  
- Nouvelle mention :  
Président : FREECOM SAS, SAS au capital de 4.000 €, 33 avenue Gabriel Deheurlès (10430) ROSIERES PRES TROYES, 418 364 709 R.C.S. TROYES.  
Mentions complémentaires :  
Admission aux assemblées et droit de vote :  
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.  
Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.  
M2504915

**APHELYS**  
Société par actions simplifiée au capital de 5.000 Euros  
Siège social : 13 rue Vauban  
10000 TROYES  
940 344 153 R.C.S. Troyes

Suivant procès-verbal du 01/04/2025, l'assemblée générale extraordinaire a décidé :  
- de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante : 6bis rue du 20<sup>e</sup> Siecle - 51150 BOUZY à compter du 01/04/2025.  
Les statuts sont modifiés en conséquence  
Mention au R.C.S. de REIMS.  
Le Président.  
M2504950

**ARTISANKA**  
Société par actions simplifiée au capital de 4 000 Euros  
Siège social : 21 RUE DES ESSARTS  
51310 ESTERNAY  
921 448 247 RCS Reims

Suivant procès-verbal du 23/04/2025, l'assemblée générale extraordinaire a décidé :  
- de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante : 2 Voie du Sainfoin 10140 Briel-sur-Barseà compter du 23/04/2025.  
Président : Monsieur Jean-Loup LIST demeurant 2 Voie du Sainfoin 10140 Briel-sur-Barse  
Les statuts sont modifiés en conséquence  
Mention au RCS de TROYES  
Le représentant légal  
M2504963

**DOMAINE DU VAL SUZENAY**  
Société à responsabilité limitée  
Au capital de 8.000 Euros  
Siège social :  
19 bis rue du Temple  
10140 LA LOGE AUX CHEVRES  
488 842 410 RCS Troyes

Aux termes d'une délibération en date du 17 avril 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités de pose de clôture et de maçonnerie paysagère et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.  
Pour avis : La gérance.  
M2505038

**AMAURY BEAUFORT**  
SAS au capital de 60.000 Euros  
Siège social :  
Les Jardins de la Porte de Troyes  
6 Faubourg de Troyes  
10110 BAR SUR SEINE  
RCS Troyes n° 878 980 135

Par AGE du 28/04/2025, le siège social a été transféré au 17 Faubourg de Troyes 10 110 BAR SUR SEINE à compter de cette date.  
M2505051

**EARL PRANOT**  
Capital social : 32.820 Euros  
Siège social :  
Rue de la Barbuise  
10700 POUAN LES VALLEES  
RCS Troyes 394 999 585

Transformation de la société

Par AGE du 24/04/2025, les associés ont transformé l'EARL en Société Civile d'Exploitation Agricole et modifié la dénomination sociale.  
Les nouvelles caractéristiques de la société au 24/04/2025, sont les suivantes :  
DÉNOMINATION SOCIALE : PRANOT.  
FORME : Société Civile d'Exploitation Agricole.  
OBJET : exploitation agricole.  
CAPITAL SOCIAL : 32.820 €.  
SIÈGE SOCIAL : Rue de la Barbuise  
- 10700 POUAN LES VALLEES.  
DURÉE : 99 ans.  
GÉRANCE : M. Vincent ADNOT demeurant 18 rue de la Barbuise - 10700 POUAN LES VALLEES.  
CESSIONS DE PARTS SOCIALES : toutes les cessions sont soumises à l'agrément des associés pris en la forme d'une décision collective extraordinaire, sauf entre associés lorsque la société n'est composée que de deux associés.  
Pour insertion : La gérance.  
M2505066

baillot

& ASSOCIÉS

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

155 avenue d'Echenilly  
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
Tél. : 03.25.45.10.69

**SCI GARLY**  
SCI au capital de 1 000 €  
Siège social : 16 Rue Gabriel Maurière  
10150 CHARMONT SOUS BARBUISE  
RCS de TROYES n°900 813 684

AVIS DE MODIFICATION

L'AGM du 24/03/2025 a décidé à compter du 24/03/2025 de rendre effective la démission de M<sup>me</sup> BURIDANT Sylvie aux fonctions de co-gérante.  
Modification au RCS de TROYES.  
M2504924

POURSUITE D'ACTIVITE

baillot

& ASSOCIÉS

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

155 avenue d'Echenilly  
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
Tél. : 03.25.45.10.69

**FTP**  
EURL au capital de 1 000 €  
Siège social : 3 Ruelle Picherot  
10170 ORVILLIERS ST JULIEN  
RCS de TROYES n°982 756 397

AVIS DE POURSUITE D'ACTIVITÉ

En date du 10/03/2025, l'associé unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.  
Mention au RCS de TROYES.  
M2502727

AC2S

expertise

AUDIT COMPTABILITÉ CONSEIL

Expert-comptable  
à CHALONS EN CHAMPAGNE

**MAÎTRE DRONE**  
EURL au capital de 1 000 €  
Siège social : 43 grande rue  
10240 ISLE AUBIGNY  
RCS de TROYES n°954 093 647

Avis de poursuite d'activité

L'AGE du 23/04/2025 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.  
Mention au RCS de TROYES.  
M2504813

Alpha Delta

Audit

Cabinets d'expertise comptable en Ile de France

**MAMITRANS**  
Dénomination : MAMITRANS.  
Forme : SAS.  
Capital social : 8000 euros.  
Siège social : 3 Rue DE LA FEDERATION,  
10120 SAINT-ANDRE-LES-VERGERS.  
828930438 RCS de Troyes.

PERTE DE LA MOITIÉ DU CAPITAL SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 20 juin 2024, l'associé unique a décidé malgré la perte de plus de la moitié du capital social, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société.  
M2504870

**OZVEG**  
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 2 rue Léon Gambetta  
10130 ERVY LE CHÂTEL  
RCS Troyes 949 149 355

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 23/09/24, en application de l'article L.225-248 du Code de Commerce, l'Associé Unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société.  
Pour avis et mention au RCS de TROYES.  
M2505047

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Notaires

**SCP Carole TURPIN-VUILLEMIN, Éric VUILLEMIN et Marcellin LEDEUR**  
Notaire associés  
9 bis avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny  
10102 ROMILLY SUR SEINE CEDEX

EPOUX SERALINI

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître LEDEUR Marcellin, notaire à ROMILLY SUR SEINE (10100), le 25/04/2025.  
M. SERALINI Marc et M<sup>me</sup> MAURICE Véronique Aline demeurant ensemble 46, rue Voltaire Sellières, 10100 ROMILLY SUR SEINE, mariés le 11/07/1998 sous le régime de communauté réduite aux acquêts sont convenus de changer de régime matrimonial afin d'adopter le régime de communauté universelle.  
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître LEDEUR Marcellin, notaire à ROMILLY SUR SEINE (10100) où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.  
Maître Marcellin LEDEUR, Notaire associé  
M2504035

AVIS DIVERS

M<sup>me</sup> Paulette LESCOT

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 24 janvier 2005, Madame Paulette Angéline LESCOT, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Marcel Eugène LESCOT, demeurant à PLESSIS BARBUISE (10400) 3 Grande Rue.  
Née à PLESSIS BARBUISE (10400), le 17 juin 1925. Décédée à PLESSIS -BARBUISE (10400) (FRANCE) , le 18 novembre 2024. A consenti un legs universel.  
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Elodie DEMONGEOT-COURTY, Notaire membre de la Société «Marie-Agnès Van Goetsenhoven-Sinègre et Elodie Demongeot-Courty, notaires, associées d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial», à la résidence de Nogent-Sur-Seine (10400), 1 rue des Moulins, le 25 avril 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Elodie DEMONGEOTCOURTY, notaire à NOGENT SUR SEINE (10400), référence CRPCEN: 10049, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TROYES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.  
M2504942

Aisne

CONSTITUTION

DE SOCIETE

CLAIRE CHAUDET

Rectificatif à l'annonce publiée dans matot-braine.fr du 27/03/2025 concernant CLAIRE CHAUDET. Il fallait lire : Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 25/04/2025 et forme : Société à responsabilité limitée.  
M2504973

MODIFICATION

DE STATUTS

bac

boileau

avocats conseils

UNIDEL INVESTISSEMENTS

Société par actions simplifiée au capital de 809 028 Euros  
Siège social : 6 rue des Déportés  
02300 VILLEQUIER AUMONT  
419 244 595 RCS Saint Quentin

Suite à l'AGE du 15/04/2025 il a été décidé de transférer le siège social du 6 rue des Déportés BICHANCOURT (02300) au 10 rue du Pré Montier à BICHANCOURT (02300) à compter de ce jour, et modifier l'article 4 des statuts en conséquence.  
RCS SAINT QUENTIN  
Pour avis  
M2504911

CLOTURE

DE LIQUIDATION

**STARLIGHT PRODUCTIONS**  
Société à responsabilité limitée en cours de liquidation au capital de 7.622,45 Euros  
Siège liquidation : 17 Impasse des Acacias - 02400 CHATEAU THIERRY  
R.C.S. : Soissons 414 838 102

Clôture de liquidation

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31/03/2025, l'assemblée générale des associés a : - approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 31/03/2025 ;  
- donné quitus au Liquidateur Mr Bernard DOLLE et l'a déchargé de son mandat ;  
- constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/03/2025.  
Mention sera faite au R.C.S. de SOISSONS.  
Pour avis.  
M2504429

Matot Braine

PETITES AFFICHES

PERSONNELLE • COLLECTIVE • MARIAGE • MORT • SUCCESSION • LIQUIDATION • DIVORCE

POUR PLUS DE RAPIDITÉ,

Envoyez-nous vos annonces par mail

annoncelegale.pamb  
@legalnet.org

POUR PLUS DE RAPIDITÉ,

OPTEZ

POUR

LE RÈGLEMENT

PAR

VIREMENT

OU PAR

CARTE BANCAIRE,

UN GESTE

POUR

L'ENVIRONNEMENT...

**Nouveauté.** Plus de 19 millions de voitures ont été passées au contrôle technique en 2024 dont près de 5 millions âgées de plus de 15 ans. Avec des résultats globalement rassurants.

# Contrôle technique : même pas mal



Le contrôle technique : une épreuve souvent redoutée par les automobilistes.

Que celui qui n'a jamais tendu le dos en attendant les résultats du contrôle technique de sa voiture lève la main ! On abandonne son véhicule pour une demi-heure d'inspection et on attend le verdict avec une appréhension plus ou moins importante, selon l'âge de son véhicule ou sa marque. D'autant plus que les points contrôlés ne cessent d'augmenter au fil du temps. On en est désormais à 152 éléments passés au crible par les quelque 6800 centres français.

L'âge moyen du parc automobile national ne cessant d'aug-

menter pour bientôt atteindre 13 ans, les risques de défaillances, petites ou plus importantes, sont potentiellement plus élevés. Dans les faits, les résultats sont globalement rassurants. Dans leur majorité, les automobilistes français entretiennent correctement leur voiture. On objectera que ceux qui conduisent des épaves - c'est devenu rare mais on en croise quand même - ne perdent pas leur temps à passer leur poubelle roulante au contrôle technique. Ce sont souvent les mêmes qui ne jugent pas indispensable de sous-

crire une assurance...

Seulement 0,69% des voitures inspectées, un niveau stable d'une année sur l'autre, souffrent de défaillances critiques affectant la sécurité et entraînant une immobilisation immédiate : pneus usés à la corde, non fonctionnement des feux stop... Cela représente seulement 25 000 voitures. 19% souffrent de défaillances majeures devant faire l'objet d'une contre-visite dans un délai de deux mois. Il s'agit souvent de problèmes liés aux rejets d'émission dépassant les seuils autorisés. Fâcheux certes

mais pas directement dangereux pour la sécurité.

Pour les modèles de moins de dix ans contrôlés en 2024 (7,25 millions de véhicules), toutes les marques ne sont pas égales. Si les écarts sont significatifs, ils ne sont cependant pas abyssaux avec un taux de contre-visite variant de 6,2% à 10,8%. Quasiment deux fois moins que la moyenne globale, tirée vers le bas par les voitures les plus vieilles. Constat général, la plupart des marques japonaises et germaniques s'en sortent avec les honneurs, Suzuki en tête devant Toyota, Mini et Honda. Ce quart affiche un taux de contre-visite inférieur à 7%. Le top 10 est complété par Audi, Mazda, BMW, Skoda, Volkswagen et DS. A l'autre extrémité, huit constructeurs dépassent les 10% de contre-visites. Le plus mauvais élève : Fiat (10,8%) classé bon dernier. Les disparités tiennent également au vieillissement plus ou moins rapides de certains modèles - entre quatre ans et dix ans, c'est long ! - au sérieux et aux moyens financiers de leurs propriétaires qui les entretiennent plus ou moins bien.

## L'ENTRETIEN RÉGULIER FAIT LA DIFFÉRENCE

Ce constat prend tout son sens lorsque l'on se penche sur les résultats des véhicules de plus de 15 ans : une catégorie disparate où se côtoient des voitures parfois d'un âge très avancé, des autos de tous les jours plus ou moins bien traitées, des youngtimers soignés, voire des modèles nettement plus anciens, plutôt choyés. Sur les 4,9 millions soumis au contrôle technique l'an dernier, trois sur dix ont

été recalés. Principal grief : des émissions polluantes dégradées au fil du temps et des kilomètres sans que leur propriétaire en soit conscient ou s'en soucie.

Chez les plus de 15 ans, le Toyota Land Cruiser décroche la palme de la qualité avec moins de 17% de contre-visites. Ce dur au mal, apprécié pour sa solidité, n'usurpe pas sa réputation. Il devance l'immortelle 2CV Citroën dont on peut supposer qu'elle fait l'objet d'attentions particulières de ses propriétaires et jouit d'une simplicité permettant de la maintenir facilement dans un état correct.

Ce podium est complété par la première génération Twingo avec un taux de contre-visites de 22,1%. Elle se paie le luxe de devancer d'un rien la Yaris du début des années 2000, une référence en matière de durabilité. Viennent ensuite deux concurrentes premium du début du XXI<sup>e</sup> siècle : les BMW Série 5 et Audi A4. Le bonnet d'âne revient à l'Alfa 147 qui dépasse le taux de 40,6% de contre-visite. Elle « devance » la Dacia Logan, première du nom (36,4%) voiture populaire du début des années 2000 dont la carrière n'a pas toujours été un long fleuve tranquille.

Ces chiffres sont à relativiser. Ils dépendent non seulement de la qualité intrinsèque des modèles contrôlés mais aussi et surtout de la façon dont ils ont été respectés au quotidien et entretenus au fil du temps par leurs propriétaires successifs. Au bout de quinze ans, cela fait une énorme différence. À bon entendre...

DOMINIQUE MAREE

## Voiture électrique : ça coince

Les immatriculations de modèles 100% électrique ont suivi la dégringolade du marché au premier trimestre : un recul de 7% qui n'annonce rien de bon pour la suite.

Début 2024, le fameux leasing social avait dopé artificiellement les ventes de voitures électriques sur le marché national. Un feu de paille. Malgré cela, le bilan de l'année en demi-teinte laissait présager un début d'exercice 2025 difficile. Confirmation au terme du premier trimestre : avec moins de 75 000 immatriculations, les 100% électriques reculent de 7% et leur taux de pénétration de 18% traduit une stagnation après une montée en puissance quasiment ininterrompue depuis plusieurs années.

Au point que des observateurs

émettent l'hypothèse que le marché des voitures électriques a atteint son plafond de verre. Ceux qui roulent en électriques sont satisfaits de leur choix dans une très large majorité mais les autres acheteurs potentiels ne sont pas au rendez-vous pour de multiples raisons.

Le mois de mars a été catastrophique : -46% pour les achats de particuliers par rapport à l'an dernier : la conséquence de l'absence de dispositif du type leasing social tirant le marché. Un nouveau système d'aides, moins

couteux pour les finances de l'Etat mais plus restrictif, est annoncé pour les mois à venir sans plus de précisions.

Cela confirme la dépendance aux aides fiscales des voitures à batterie, des soutiens financiers qui ne cessent de diminuer. Dernier exemple en date : la gratuité de la carte grise accordée par les Conseils régionaux aux véhicules 100% électriques neufs et d'occasions. Collectivités qui avait précédemment fortement augmenté les tarifs du cheval fiscal pour le porter au niveau du plafond maxi-

mal (60 €) pour quatre d'entre elles (Bretagne, Centre-Val de Loire, Grand Est et Normandie). Le 1er mai, cette aide disparaîtra et les voitures électriques paieront le même tarif que leurs cousines thermiques ou hybrides. Seule exception : les Hauts-de-France qui ont décidé de maintenir cette gratuité.

Autre menace : le malus lié au poids. On le sait, les modèles à batterie sont affectés d'une surcharge pondérale liée à leur principe même. Le poids de leurs batteries se chiffre en centaines

de kilos supplémentaires. Plus d'autonomie se paie cash sur la bascule. Un système de franchise spécifique est prévu mais suffira-t-il à éviter le paiement d'une taxe supplémentaire ?

Comment est-il possible de prétendre vouloir favoriser la transition énergétique et en même temps rogner en permanence sur les aides sans lesquelles les ventes d'électriques chutent ? La réponse est dans les derniers chiffres du marché des 100% électriques.

D.M.

**Vincent Contal.** À la fois, paysan, meunier et biscuitier, cet autodidacte a développé avec son épouse Frédérique et ses deux enfants, Camille et Rodolphe, « L'Atelier Contal », à Banogne-Recouvrance, une TPE spécialisée dans le bio et le sans gluten.

# Une histoire de famille

À la suite de l'obtention de son BEP agricole et à l'issue de son service militaire effectué dans l'Armée de l'Air, Vincent Contal a repris illico, en 1988, la ferme de ses parents. Avec une envie immédiate de se diversifier pour valoriser ses propres productions. « Pour cela, j'ai multiplié les semences céréales et potagères sur ce domaine de 80 hectares tout en lançant, en 1992, au moment de la réforme de la PAC, la commercialisation d'alimentation en avoine et en orge brossé pour des chevaux de course en région parisienne ». Ce bon démarrage va malheureusement être stoppé net en juillet 1998 par un accident du travail au cours duquel Vincent perd l'usage total de sa cheville gauche, entraînant une période d'inactivité de trois ans. « Ce pépin a poussé mon épouse, Frédérique, à passer un diplôme agricole en parallèle de son travail de formatrice en droit. Cela nous a permis de maintenir l'exploitation ».

Les époux Contal ne sont pas au bout de leurs peines car la crise boursière de 2008 entraîne une forte baisse du chiffre d'affaires consacré à l'alimentation des chevaux et des impayés. Le couple, d'une énergie débordante, s'accroche et va avancer en entreprenant de nouveau plusieurs diversifications.

En 2010, Vincent devient ainsi le premier paysan-meunier certifié sans gluten en développant une gamme de farines de sarrasin et de lentilles vertes issues de sa production et transformées en farines écrasées dans un moulin sur meule de pierre.

## DU CHAMP À LA BISCUITERIE

« Nous maîtrisons alors tout le processus, de la production à la transformation. Ensuite, en 2013, nous nous sommes lancés dans la culture bio et raisonnée en convertissant 60 hectares de l'exploitation, en agriculture biologique avant de créer un deuxième moulin sur meule de pierre afin de transformer



Vincent Contal est à la tête d'une entreprise qui est la première en France à confectionner des produits certifiés des champs aux biscuits bio et sans gluten à la farine de lentilles vertes et à la farine de sarrasin.

les cultures avec gluten (blé, seigle, grand épeautre non hybridé) ». Sur les terres des Contal sont cultivées une dizaine d'espèces en agriculture biologique : avoine, triticales, orge, colza, épeautre, blé ancien, seigle, cameline, luzerne, sarrasin et lentilles vertes. « Une fois cultivées et transformées, ces graines deviennent ensuite les pépites de nos recettes en donnant à nos farines sans gluten un goût authentique et exceptionnel ».

Et ce n'est pas tout. « En 2015, nous avons continué notre progression avec l'émergence d'une huilerie pour convertir nos graines de Cameline en huile destinée aux restaurants gastronomiques. Et l'année suivante, l'installation d'un trieur optique couleur nous a permis de maîtriser la produc-

tion de graines sans gluten et d'éviter tout risque de contamination croisée. Une étape importante dans la traçabi-

« Nous cultivons avec l'amour de la terre et dans le respect de la nature ».

lité sans-gluten ».

Agriculteur, meunier, Vincent « le cultivateur de goût » franchit en décembre 2019 une nouvelle étape en implantant une biscuiterie artisanale avec un magasin attenant baptisé : « L'atelier Contal » qui lui permet de gérer alors la totalité de la chaîne de production. « Du semis jusqu'au biscuit », lance Vincent.

« Nous sélectionnons avec

soin tous les ingrédients associés dans nos recettes : un chocolat issu d'une manufacture chocolatière, des

œufs bio issus d'une coopérative française, le beurre et la mimolette sortant d'une coopérative utilisant du lait dont les vaches sont pâturées une grande partie de l'année ». Un lieu où le sans gluten, sans additif ni conservateur vous les fines bouches à savourer le naturel.

## AVEC LE RENFORT DES DEUX ENFANTS

Si le Covid a retardé de

deux ans l'essor commercial de la boutique, son ouverture a coïncidé avec l'intégration à temps complet des deux enfants de Frédérique et Vincent, Rodolphe, l'aîné, et Camille, le benjamin, revenus sur place en 2019 et 2022 avec une énergie nouvelle dans leur domaine de prédilection respectif.

Lors de son épopée gourmande, la famille Contal a, grâce à son imagination, reçu en juin 2022 le prix de l'innovation décerné par l'association des industries agroalimentaires avec ses cuillères et mini-tasses à croquer réalisées à base de farine de lentilles vertes et destinées à accompagner les apéritifs dînatoires et les desserts. « Une véritable reconnaissance pour une fabrication qui représente beaucoup de travail à travers diverses opérations manuelles », souligne Vincent.

Aujourd'hui, cette entité unique en son genre qui a généré en 2024 un chiffre d'affaires d'environ 700 000 euros sur la partie transformation emploiera en août prochain sept personnes avec les collaboratrices, Corinne et Belinda, et l'arrivée imminente d'un nouveau CDI. « En pleine période de production, nous produisons 80 kg de biscuits par jour dans notre atelier. La vente se fait sur place et via internet partout en France auprès de professionnels ».

La famille possède également un food truck qui propose des crêpes et des galettes à base de farines de blé et de sarrasin uniquement en privatisation pour des événements. Proposant une gamme variée de produits de farines, d'huiles et de biscuits salés et sucrés à garnir puis à croquer et des crèmes de caramel au beurre salé, appréciés des palais les plus sensibles, le groupe Contal fournit l'industrie agroalimentaire, les boulangeries (pour les farines de blé ancien), les épiceries fines, les magasins Bio, les traiteurs et les particuliers.

La biscuiterie est aussi partenaire de chefs étoilés comme Philippe Mille et Christophe Moret, enga-

gée au sein de l'Association Française des Maîtres Restaurateurs et du Collège Culinaire de France tout en collaborant avec la marque de fromage helvétique Appenzeller. Elle réalise enfin des paniers gourmands pour les comités d'entreprises, les PME, les collectivités locales.

« Cette année, nous envisageons encore d'innover en nous lançant dans la production de lin bio pour arriver à un produit de qualité » avance Vincent Contal tout en réfléchissant à la transmission dans les prochaines années des différentes branches de l'activité aux enfants.

PASCAL REMY

## 1966

Naissance le 22 avril à Banogne-Recouvrance (Ardennes).

## 1988

Installation sur la ferme familiale.

## 1992

Diversification dans le bien-être des chevaux de course.

## 2008

Cap sur la meunerie.

## 2019

Création de la biscuiterie « L'Atelier Contal ».



Retrouvez tous nos portraits sur **matot-braine.fr**

